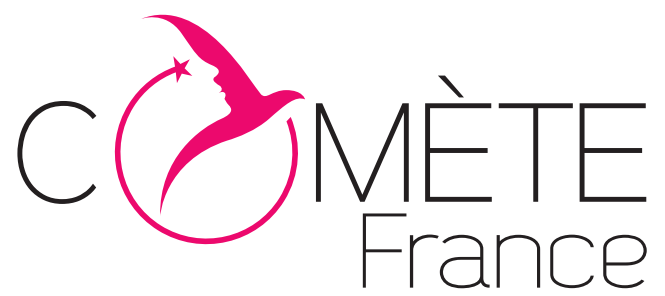


Rapport national d'activité

2016



Les actions menées par Comète France sont cofinancées par :



Synthèse

47

ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRES

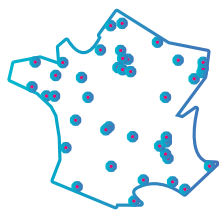


40

ÉQUIPES

PLUS DE **300**
PROFESSIONNELS

12



RÉGIONS
COUVERTES

7704

DEMANDES
ÉVALUÉES

4644

PROJETS
ÉLABORÉS
ET ÉVALUÉS

1509

PLANS D'ACTION
MIS EN ŒUVRE

9575

PERSONNES
SUIVIES



33,5 % › PATHOLOGIES
RACHIDIENNES



30 % › ATTEINTES CÉRÉBRALES
(TC, AVC, SEP...)



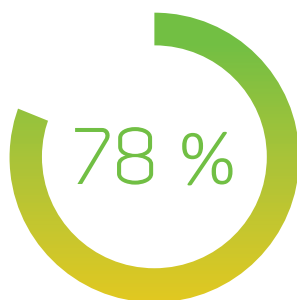
24 % › ATTEINTES
OSTÉO-MYO-ARTICULAIRES



7,5 % › ATTEINTES MÉDULLAIRES



5 % › AUTRES
(ATTEINTES CARDIO-VASCULAIRES/
RESPIRATOIRES, AMPUTATIONS, BRÛLÉS...)



DES PLANS D' ACTIONS
DÉBOUCHENT SUR :



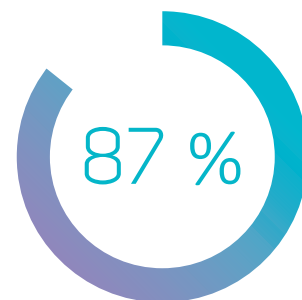
un
emploi



une
entrée en
formation



une
reprise
d'études



DES PERSONNES
SONT TOUJOURS INSÉRÉES
DEUX ANS APRÈS LA
CONCRÉTISATION
DE LEUR PROJET
PROFESSIONNEL

PARTIE 1

Un réseau d'établissements de soins spécialisés, engagé pour l'emploi P.6

1.1	Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés	P.8
1.2	Une nouvelle équipe inaugurée à Lille	P.10
1.3	Une adhésion multi-établissements en préparation sur l'Île de La Réunion	P.10
1.4	La Démarche Précoce d'Insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue	P.11
1.5	Des équipes spécialisées, aux compétences pluriprofessionnelles	P.13
1.6	Une action soutenue par l'Assurance maladie, l'AGEFIPH et le FIPHFP	P.13

PARTIE 2

Une vie associative riche et dynamique P.14

2.1	Une gouvernance qui repose sur la représentation de tous les adhérents	P.16
2.2	La Planète Comète dans la Creuse et en Île-de-France.....	P.20
2.3	Une communication à plusieurs niveaux	P.22

PARTIE 3

Plus de 9 500 personnes accompagnées en 2016 P.24

3.1	Chômage et précarité	P.26
3.2	Des résultats qui montrent l'efficacité de l'action de Comète France	P.27
3.3	Des patients aux profils complexes	P.29
3.4	Plus de 96 000 actions menées en 2016	P.31
3.5	78 % des projets mis en œuvre se concrétisent par une insertion	P.32
3.6	Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation	P.36
3.7	Des situations pérennes deux ans après l'insertion	P.37

Annexes P.38



Un réseau d'établissements
de soins spécialisés,
engagé pour l'emploi

P.6



Une vie
associative riche
et dynamique

P.14



Plus de 9 500
personnes
accompagnées
en 2016

P.24



Annexes
P.38



1



Un réseau d'établissements de soins spécialisés, engagé pour l'emploi

1.1 Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés

25 ans d'expérience et de savoir-faire

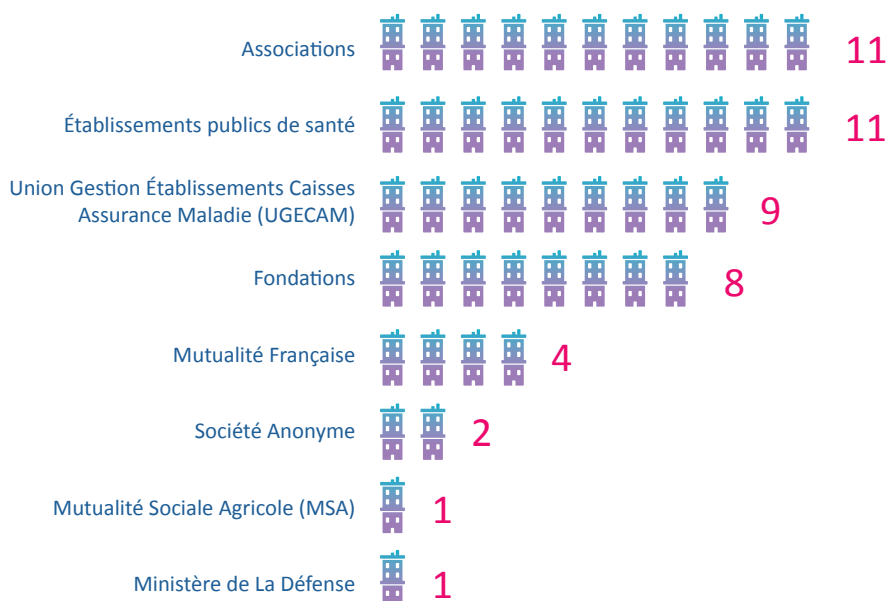
Depuis 25 ans, l'association Comète France déploie des stratégies en faveur de l'inclusion sociétale des personnes en situations de handicap au travail. Grâce à son réseau de 47 établissements de soins spécialisés implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain, elle propose, dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé des patients. Son action vise à prévenir les risques de désinsertion professionnelle qui peuvent survenir à la suite d'un accident ou d'une maladie.

La personne, pleinement actrice de son projet de vie

L'objectif des actions mises en œuvre par Comète France est de maintenir, pour, autour et avec la personne hospitalisée, une dynamique d'insertion socioprofessionnelle par la mise en œuvre d'un projet de vie cohérent, qui pourra se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie de l'établissement de soins. Le projet d'insertion peut concerner un maintien en emploi (*au sein de la même entreprise, ancien ou nouveau poste ou dans une nouvelle entreprise*), une entrée en formation ou une reprise d'études.

L'accompagnement proposé par Comète France marque la volonté de l'association de permettre à la personne d'être pleinement actrice de son projet de vie. Son accord est recueilli pour mener à bien, tout au long du processus, les différentes démarches et actions nécessaires à l'aboutissement du projet.

ORGANISMES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS



Un réseau national de 47 établissements de soins spécialisés

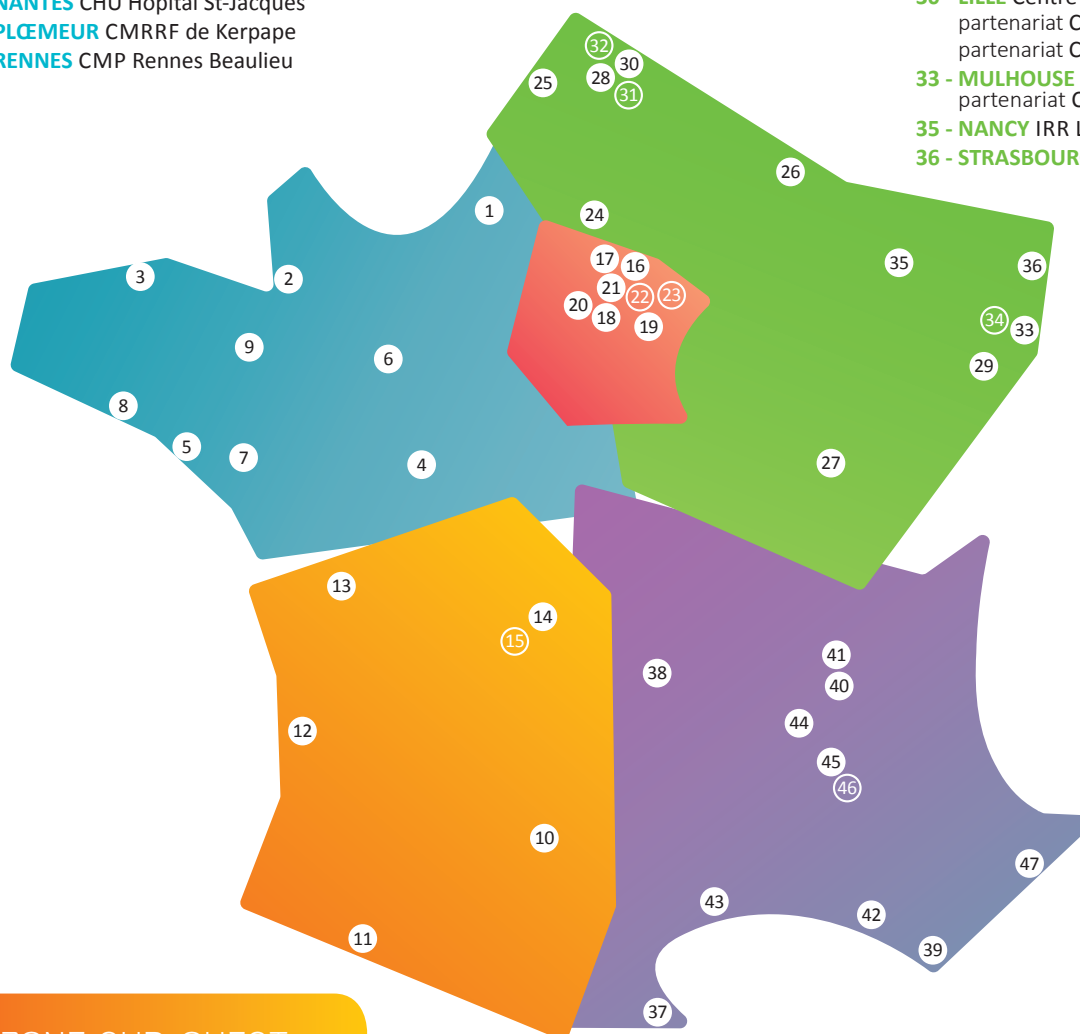
Présent dans les 12 régions du territoire métropolitain, le réseau Comète France est à la fois implanté au sein d'établissements de santé privés d'intérêt collectif (*ESPIC*), ou d'établissements publics, qu'il s'agisse de Centres Hospitaliers Universitaires ou non. L'ensemble de ces établissements a en commun de bénéficier, a minima, d'une autorisation pour la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux. Il s'agit d'établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (*SSR*) spécialisés ayant une activité sanitaire minimale de 100 patients en soins chaque jour.

ZONE NORD-OUEST

- 1 - **BOIS-GUILLAUME** CMPR Les Herbiers
- 2 - **GRANVILLE** CRRF Le Normandy
- 3 - **LANNION** CH Lannion Trestel
- 4 - **LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE** CMPR Bel Air
- 5 - **LA TURBALLE** CRRF Pen Bron
- 6 - **LE MANS** Centre de l'Arche
- 7 - **NANTES** CHU Hôpital St-Jacques
- 8 - **PLÉMEUR** CMRRF de Kerpape
- 9 - **RENNES** CMP Rennes Beaulieu

ZONE NORD-EST

- 24 - **BEAUVAIS** CRF St-Lazare
- 25 - **BERCK-SUR-MER** CMPR Jacques Calvé
- 26 - **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES** CRFA
- 27 - **DIJON** CRF Divio
- 28 - **FOUQUIÈRES-LÈS-LENS** CRF Ste-Barbe
- 29 - **HÉRICOURT** CMPR Bretegnier
- 30 - **LILLE** Centre L'Espoir (*Hellemmes*)
partenariat CHRU Lille (31)
partenariat Centre Clair Séjour (*Bailleul*) (32)
- 33 - **MULHOUSE** Centre de Réadaptation
partenariat Centre Hospitalier (*GHR*) (34)
- 35 - **NANCY** IRR Louis Pierquin
- 36 - **STRASBOURG** IUR Clémenceau



ZONE SUD-OUEST

- 10 - **ALBI** CMRF
- 11 - **BAGNÈRES-DE-BIGORRE** CH Louis Baches
- 12 - **BORDEAUX** CMPR La Tour de Gassies
- 13 - **NIORT** CSSR Melioris Le Grand Feu
- 14 - **NOTH** CRRF André Lalande
partenariat CHU Limoges (15)

ZONE SUD-EST

- 37 - **CERBÈRE** Centre Bouffard-Vercelli
- 38 - **CLERMONT-FERRAND** CHU
- 39 - **HYÈRES** Centre Pierre Chevalier
- 40 - **LYON** CMCR Les Massues
- 41 - **LYON** SSR Val Rosay
- 42 - **MARSEILLE** Clinique St-Martin
- 43 - **MONTPELLIER** CMN Propara
- 44 - **ST-ÉTIENNE** CH Bellevue et CREPSE
- 45 - **VALENCE** CMPR Les Baumes
partenariat Hôpitaux Drôme Nord St-Vallier (46)
- 47 - **VALLAURIS** Centre Hélios-Marin

ZONE ÎLE-DE-FRANCE

- 16 - **BOBIGNY** CMPR
- 17 - **BOUFFÉMONT** CMP Jacques Arnaud
- 18 - **CHÂTILLON** CSSR LADAPT des Hauts de Seine
- 19 - **COUBERT** Centre de Réadaptation
- 20 - **GARCHES** Hôpital Raymond Poincaré
- 21 - **PARIS** Hôpital Léopold Bellan
partenariat Institut National des Invalides (22)
partenariat Hôpitaux universitaires St-Louis –
Lariboisière – Fernand-Widal (23)

1.2 Une nouvelle équipe inaugurée à Lille

En présence de représentants de l'association, de partenaires locaux et des représentants des trois établissements partenaires, une inauguration a eu lieu à Lille, le 14 septembre 2016 marquant le lancement officiel de l'activité.

Prévue par l'accord-cadre national 2014-2016, l'implantation d'une équipe Comète sur la métropole lilloise est caractérisée par une adhésion multi-établissements. En effet, afin de couvrir les besoins de l'ensemble du territoire qui compte plus d'un million d'habitants, un partenariat multi-établissements a été conclu, en 2015, entre trois structures spécialisées dans la prise en charge des affections neurologiques et de l'appareil locomoteur : le Centre L'Espoir à Hellemmes, le Centre Clair Séjour à Bailleul et le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille. Regroupés sur un périmètre restreint, d'une trentaine de kilomètres carrés, ils totalisent une offre sanitaire de plus de 400 lits et places.

Une fois la convention inter-hospitalière conclue, l'activité a débuté en décembre 2015. Composée d'un ergonome (*coordinateur de l'équipe*), d'une ergothérapeute, d'une assistante de service social, d'une psychologue du travail, d'un neuropsychologue et de médecins référents dans chaque structure, l'équipe a accueilli, en 2016, près de 200 patients.



Inauguration de l'activité Comète à Lille en présence du Pr Françoise Beuret-Blanquart, présidente et de Joël Chevalier, trésorier.

Le Centre L'Espoir à Hellemmes

Établissement de santé privé d'intérêt collectif géré par une association loi 1901, le Centre L'Espoir possède 220 lits et places et une expertise reconnue dans la rééducation spécialisée des adultes (*affections du système nerveux et de l'appareil locomoteur*).



Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille (CHRU)

Situé au sein de la Cité Hospitalière de Lille, le CHRU de Lille regroupe dix hôpitaux spécialisés parmi lesquels l'Hôpital Pierre Swynghedauw qui abrite notamment le Pôle Rééducation, Réadaptation et Soins de suite. Ce pôle compte 145 lits et places autorisés pour la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux.



Le Centre Clair Séjour à Bailleul

Établissement de santé privé d'intérêt collectif géré par la Fondation Hopale, le Centre Clair Séjour dispose de 58 lits et places dont 38 spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux.



1.3 Une adhésion multi-établissements en préparation sur l'Île de La Réunion

L'année 2016 a également été marquée par la préparation d'un projet d'adhésion multi-établissements sur l'île de La Réunion. Département et région d'outre-mer, l'Île de la Réunion compte aujourd'hui plus de 850 000 habitants et devraient en compter, selon les projections de l'Insee, plus d'un million d'ici 20 ans. Avec le soutien de ses partenaires-financeurs, il est apparu essentiel à Comète France de déployer une activité sur ce territoire qui connaît, au-delà de son dynamisme démographique, des caractéristiques spécifiques par rapport à la métropole : une proportion de « jeunes actifs »

importante, un taux de chômage qui s'élève à 30% contre 10% en métropole, une prévalence des AVC avec une surreprésentation des moins de 50 ans, etc.

Une convention inter-hospitalière définissant les modalités de mise en œuvre opérationnelle de l'action entre les établissements partenaires sera conclue avant le démarrage de l'activité programmé courant 2017. La mise en place d'une équipe mobile de territoire devrait permettre de couvrir les besoins de l'ensemble de l'île.

1.4 La Démarche précoce d'insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue

Une action fondée sur quatre piliers

La méthodologie d'accompagnement mise en œuvre par les équipes Comète France, nommée « Démarche Précoce d'Insertion » (DPI) repose sur quatre principes fondateurs :

Précocité

Les stratégies déployées par Comète France inscrivent l'insertion professionnelle des patients comme une priorité, au même titre que la mise en place des traitements médicaux. La précocité d'accompagnement, pendant l'hospitalisation, permet de mettre en œuvre un projet d'insertion (*emploi, formation, études*) le plus tôt possible après la sortie de l'établissement de soins.

Globalité

Toutes les dimensions - professionnelle, mais aussi médicale, sociale et familiale - sont explorées, évaluées et intégrées au projet d'insertion avec, si nécessaire, la mise en place de moyens de compensation adaptés dans le domaine du travail, du logement et du transport (*permis de conduire...*).

Inter-disciplinarité

L'équipe Comète France travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de la personne, qu'il s'agisse des autres professionnels de l'établissement de soins (*équipes médicales, paramédicales et sociales*) ou des acteurs extérieurs (*organismes d'Assurance maladie, Services de Santé au Travail, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, Service public de l'emploi, entreprises, écoles/universités...*).

Personnalisation

Avec la participation active et volontaire de la personne, un accompagnement individualisé, tenant compte de l'ensemble de son environnement (*médical, professionnel, social, familial...*) et de ses besoins est mis en place. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente.



C'EST QUOI LA DPI ?

La Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle (DPI) est un processus d'accompagnement, initié dès l'hospitalisation en établissements de soins, qui permet d'augmenter les chances d'inclusion sociétale des personnes dont l'état de santé est susceptible de remettre en cause l'employabilité. Le caractère précoce de la démarche permet de prendre en compte dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle, tout en assurant les soins, la réadaptation et la réinsertion.

Cet accompagnement :

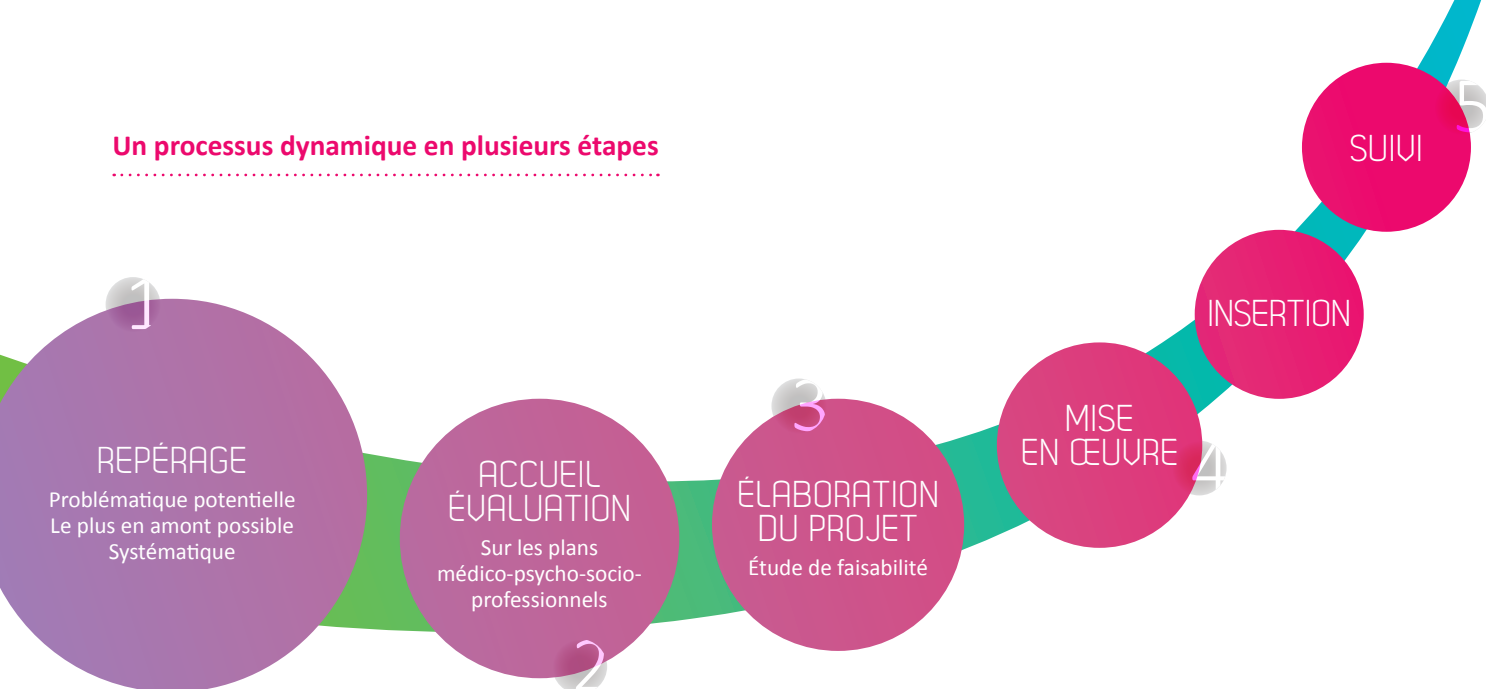
- ✔ intègre, dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle dans le projet de soins de la personne,
- ✔ débute à la phase de pré-admission et se prolonge jusqu'au suivi de l'insertion socioprofessionnelle (*accès ou maintien dans l'emploi, entrée en formation, reprise ou poursuite d'études*),

- ✔ repose sur un fonctionnement pluridisciplinaire, impliquant les professionnels des établissements de SSR spécialisés en partenariat avec les professionnels de l'insertion extérieurs aux établissements,
- ✔ permet d'enclencher une dynamique partagée, facilitant la participation de la personne dans la construction et la mise en œuvre de son projet socioprofessionnel,
- ✔ participe à la continuité et à la fluidité du parcours de soins et d'insertion de la personne.

Texte extrait des recommandations pour la pratique clinique « Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle en établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation », initiées par Comète France, la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) & la Société Française de Médecine du Travail (SFMT) et labellisées par la Haute Autorité de Santé, en juillet 2011.

www.has-sante.fr

Un processus dynamique en plusieurs étapes



1 Repérage

Le repérage consiste à identifier précocement l'existence potentielle d'une problématique d'insertion. L'objectif étant d'intégrer, dès les premiers temps de la prise en charge médicale, la dimension socio-professionnelle dans le parcours de soins.

2 Accueil et évaluation de la demande

L'équipe Comète France informe la personne sur la méthodologie d'accompagnement proposée, nommée la Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle.

L'accord de la personne pour intégrer le dispositif est recueilli et une première évaluation de la situation médicale, fonctionnelle, économique, scolaire et professionnelle est réalisée.

3 Élaboration du projet d'insertion et évaluation de sa faisabilité

En lien avec les professionnels de santé de l'établissement et les partenaires extérieurs (*employeurs, Services de santé au travail, écoles/universités, organismes de formation, MDPH, CARSAT...*), la personne et l'équipe Comète procèdent aux différentes évaluations pour la construction du projet d'insertion. Il s'agit de balayer le champ des possibles et de dimensionner un projet personnalisé qui apportera une nécessaire cohérence entre les attentes de la personne, ses capacités physiques et cognitives et ses réalités professionnelles et personnelles. Sont notamment analysés :

- > Les acquis scolaires et professionnels
- > Les situations de travail en entreprise
- > Les dossiers administratifs et financiers
- > Les partenaires du parcours d'insertion
- > Les éventuelles problématiques liées au logement et/ou à la mobilité (*permis de conduire, accès aux transports collectifs...*)

Des mises en situations professionnelles, à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'établissement de soins, sont également réalisées, permettant d'ajuster et de valider le projet.

4 Mise en œuvre du plan d'actions

Une fois le projet professionnel élaboré et validé, celui-ci est mis en œuvre pour concrétiser et finaliser l'accès/le maintien en emploi, la reprise d'études ou l'entrée en formation.

- > Planification des actions à mettre en place
- > Mise en place des aides techniques, humaines, etc.
- > Mise en place des moyens organisationnels

5 Suivi du devenir professionnel

Les équipes Comète France suivent pendant deux ans le devenir des personnes qui ont été insérées.



LA CHARTE COMÈTE FRANCE

VALEURS

- ✓ Conjuguer étroitement, dès l'hospitalisation, rééducation fonctionnelle et réadaptation sociale et professionnelle.
- ✓ Développer, autour du projet professionnel, une approche globale de la personne, permettant de favoriser son inclusion sociétale.
- ✓ Promouvoir et fédérer un réseau de compétences pluridisciplinaires au sein et à l'extérieur de l'établissement de soins.

ENGAGEMENTS

- ✓ Initier pendant l'hospitalisation, et le plus précocement possible, un processus d'insertion socioprofessionnelle.
- ✓ Mettre en place les moyens techniques et humains spécifiques nécessaires pour favoriser un retour à la vie sociale et professionnelle en milieu ordinaire de vie.
- ✓ Rendre compte annuellement à la Direction générale de l'association, du suivi et des résultats en vue d'une évaluation globale du dispositif.

1.5 Des équipes spécialisées aux compétences pluriprofessionnelles

Une équipe spécialisée dans chaque établissement de soins

Dans chacun des établissements sanitaires adhérents à Comète France, une équipe de professionnels spécifiquement formée et pleinement intégrée dans le fonctionnement de l'établissement de soins, est chargée d'accompagner les patients dans la construction et la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Compte tenu de la diversité des situations, les Unités d'insertion socioprofessionnelle (UISP) associent des compétences multiples et complémentaires qui reposent à la fois sur des savoirs (*connaissances médicales, moyens de compensation, législation, dispositifs et ressources mobilisables, aides financières, etc.*) et également sur des savoir-faire (*être à l'écoute & instaurer une relation de confiance avec la personne accueillie, mettre en cohérence le projet d'insertion de la personne avec son état clinique, coordonner le projet en collaboration avec l'ensemble des professionnels intra et extra établissement, etc.*). Organisées autour du médecin spécialiste, les équipes sont toutes composées de compétences médicales, paramédicales, professionnelles, sociales et administratives.

Des outils partagés par toute la Planète Comète

L'accompagnement socioprofessionnel proposé aux personnes hospitalisées au sein des établissements adhérents à Comète France, requiert des moyens matériels et organisationnels qui permettent aux équipes pluridisciplinaires d'assurer leurs missions de façon optimale. L'association a notamment développé un logiciel spécifique, nommé Comètesoft, qui permet d'assurer la traçabilité et le suivi de l'activité. L'hébergement de l'application sur un serveur dont le prestataire est agréé « Hébergeur de données de santé à caractère personnel », permet une sécurité optimale des données saisies.



1.6 Une action soutenue par l'Assurance maladie, l'AGEFIPH et le FIPHFP

Les actions mises en œuvre par Comète France bénéficient du soutien financier de trois partenaires : l'Assurance maladie (à hauteur de 55 %), l'Agefiph (36 %) et le FIPHFP (9 %). Un accord-cadre national, dont les termes sont arrêtés tous les 3 ans par l'ensemble des partenaires-financeurs et Comète France, définit les conditions de mises en œuvre de l'action. Les partenaires-financeurs ont renouvelé leur soutien aux actions développées par l'association avec la signature d'un avenant à l'accord-cadre national pour la période 2014-2016.

Le budget de référence, pour l'année 2016, a été fixé à 226 898 € pour une équipe de 2,70 ETP et une file active d'environ 140 patients accompagnés. Le budget total des UISP Comète France avoisine annuellement les 10,5 millions d'euros.



HÉLÈNE DE FAVERGES

*Cheffe de la Mission SSR
Direction Générale de l'Offre de Soins
Ministère des affaires sociales et de la santé*

Depuis 2016, la mission de réinsertion professionnelle en soins de suite et de réadaptation spécialisés, s'inscrit dans le cadre d'un financement MIG (*Mission d'Intérêt Général*). Cette évolution marque la volonté du ministère de valoriser et de soutenir cette mission qui profite directement aux patients et leur permet de maintenir une participation et une inclusion sociétale, par l'emploi. Le fléchage des crédits depuis le ministère, permet par ailleurs de maintenir une cohérence nationale dans les stratégies de déploiement de l'action. L'échelon régional, via les Agences, reste partie prenante et pleinement intégré dans la mise en œuvre de la mission.

Le cahier des charges de la MIG est précis et utilement outillé grâce aux recommandations pour la pratique clinique labellisées sur ce thème par la Haute Autorité de Santé en 2011. Cette mission, qui prend la forme d'un véritable processus d'accompagnement pluridisciplinaire, est initiée dès l'hospitalisation en SSR. La méthodologie, exigeante et rigoureuse, est clairement décrite et les résultats de retour à l'emploi sont tout à fait probants.

L'association Comète France et son réseau d'établissements de soins, répondent pleinement aux critères de la mission. Par son dynamisme, sa rigueur et sa capacité à développer des solutions facilitant le travail opérationnel des équipes et les logiques de réseau, Comète œuvre pour le décloisonnement des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. La transversalité de l'action Comète permet en effet de conjuguer efficacement les réalités du soins, les impératifs d'insertion et de participation sociale avec les politiques de l'emploi. Près de 8 personnes sur 10 pour lesquelles un plan d'actions est activé par Comète sont réinsérées, en milieu ordinaire de travail. Et compte tenu des situations médicales souvent complexes et du contexte économique et social, ces résultats méritent d'être soulignés et soutenus.

Enfin, dans le contexte économique actuel, les résultats très positifs obtenus par les équipes Comète montrent de manière éclatante que les enjeux majeurs d'insertion des personnes handicapées sont possibles et œuvrent à promouvoir une société plus solidaire.



2



Une vie associative riche et dynamique

2.1 Une gouvernance qui repose sur la représentation de tous les adhérents

Comète France est une association loi 1901 à but non lucratif. Les décisions relatives à sa gouvernance sont votées par le Conseil d'administration, sur proposition du Bureau, et validées par l'Assemblée générale.

L'association tient particulièrement au principe de représentation de l'ensemble des forces vives composant le réseau et elle s'efforce, par ailleurs, d'être en prise constante avec les réalités vécues par les acteurs de terrain. Ainsi, non seulement toutes les personnes nommées sont en poste dans un des établissements de soins adhérents mais de surcroît, tous les établissements sont représentés.

Une Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale s'organise non seulement autour d'une représentation de tous les établissements mais aussi sur la base d'une participation pluriprofessionnelle. Les statuts de l'association mentionnent en effet dans son article 8 que chaque établissement adhérent dispose de trois délégués : un représentant administratif (*représentant la direction administrative de l'établissement*), un représentant médical et un représentant paramédical (*selon le cas, il peut s'agir d'un ergonome, d'un ergothérapeute, d'un assistant de service social...*).

Parmi ses missions, l'Assemblée générale :

- > se prononce sur le rapport moral et le compte-rendu de la gestion financière du Conseil d'administration,
- > approuve les comptes de l'exercice clos,
- > fixe pour chaque année le montant de la cotisation,
- > approuve les actes du Conseil d'administration.



En 2016, l'Assemblée générale s'est tenue le 1^{er} juin, à l'occasion du colloque national de l'association organisé à La Souterraine dans la Creuse (23).



LES STATUTS DE L'ASSOCIATION MIS À JOUR

Une mise à jour des statuts de l'association, votée par le Conseil d'administration en 2015, a été opérée au cours de l'année 2016. Entérinés à l'unanimité par les instances délibérantes de Comète France (*votes du Conseil d'administration du 31 mars et de l'Assemblée générale du 1^{er} juin*), ces nouveaux statuts permettent d'intégrer les dispositions relatives aux adhésions multi-établissements, notamment concernant la représentation au sein des instances associatives. Ils permettent également d'intégrer le nouveau règlement intérieur qui avait, quant à lui, fait l'objet d'une actualisation en 2015.

Les statuts décrivent les règles de fonctionnement de l'association, les conditions d'adhésion et de cotisation ainsi que le rôle et les missions des instances délibérantes.

Un Conseil d'administration rassemblé 2 fois par an

Dans le cadre de sa compétence, le Conseil d'administration assure la gestion et l'administration générale de l'association (*article 9 des statuts*).

À ce titre, il doit notamment :

- > mettre en œuvre la politique générale de l'association,
- > procéder au vote du budget, arrêter les comptes de l'exercice clos et décider de l'affectation des résultats,
- > nommer les membres du Bureau et les personnes qualifiées,
- > déléguer à la Direction générale de l'association, la gestion opérationnelle des décisions prises.

Les administrateurs se sont réunis à deux reprises en 2016, le 31 mars et le 12 octobre, à Paris.

Tous les établissements adhérents disposent de deux représentants au Conseil d'administration, à raison d'un titulaire et d'un suppléant (*une seule voix exprimable*). Des dispositions

spécifiques s'appliquent dans le cadre des adhésions multi-établissements : l'établissement assurant le portage administratif dispose de deux sièges (*administrateur titulaire + administrateur suppléant*) et les autres établissements disposent chacun d'un siège (*administrateur suppléant*). Le principe d'une voix exprimable par adhésion reste toutefois applicable.

En 2016, le collège des personnes qualifiées s'est enrichi d'un nouveau membre : le Docteur Francis LE MOINE, médecin de MPR, qui exerce depuis de nombreuses années au sein du Centre Hélios Marin de Vallauris (06), établissement adhérent à Comète France. Membre du bureau de la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (*SOFMER*), il est également le président du Conseil National Professionnel de Médecine Physique et de réadaptation (*CNP de MPR / FEDMER*).



Docteur Francis LE MOINE



Pr FRANÇOISE BEURET-BLANQUART

Présidente de Comète France

“ Succéder au Dr Michel BUSNEL à la présidence de Comète France, association qu'il a créée il y a 25 ans, était un véritable défi car il est irremplaçable ! Le passage de relai s'est toutefois organisé en douceur, grâce à la présence bienveillante de Michel, à l'appui du Bureau et notamment du Pr Jean-Michel MAZAUX et du Dr François MOUTET, les deux vice-présidents, et de la Direction Comète. J'ai pu prendre mes marques et je suis aujourd'hui pleinement investie dans les dossiers et mobilisée en faveur des projets ! Nous formons une équipe dynamique et soudée et je suis ravie de pouvoir apporter mon concours à cette belle aventure humaine et professionnelle.

Je souhaite inscrire mon action dans la continuité et le respect du travail qui a été mené jusqu'à présent. Et tout en poursuivant le développement de nouveaux outils pour maintenir cette ambition d'avenir, il est pour moi essentiel de cultiver la convivialité efficace qui est une marque forte de l'association. Les valeurs de partage et d'innovations, fortement ancrées dans la nécessité de développer des solutions issues du terrain, soutiennent une action forte et opérationnelle. Et l'équilibre intelligent qui a été trouvé entre une unité de fonctionnement national et le respect des spécificités régionales, a d'ailleurs permis la reconnaissance de l'action menée par Comète et ses équipes. Le passage d'une tarification en mission d'intérêt général a été rendu possible par tout le travail de structuration qui a été mis en œuvre. Et cela vient consacrer le travail de l'ensemble de la planète Comète et les résultats de retour à l'emploi, tout à fait remarquables qui sont enregistrés chaque année.

L'élection d'un nouveau Bureau



1



2



3



4



5



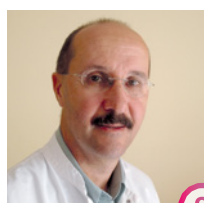
6



7



8



9



10

L'année 2016 a été marquée par l'élection de nouveaux membres au sein du Bureau de l'association Comète France et la mise en place d'une nouvelle présidence.

En 2015, le Docteur Michel BUSNEL, président-fondateur de Comète France, avait annoncé qu'il quitterait ses fonctions au cours de l'année 2016. Suite à cette annonce, des élections ont été organisées et un nouveau Bureau a été formé lors du Conseil d'administration du 31 mars 2016.

Les membres du Bureau nouvellement élus (*issus du Conseil d'administration*), se sont réunis le 10 mai 2016 et ont procédé, conformément aux dispositions statutaires, à l'attribution des fonctions de ses différents membres :

1. **Pr Françoise BEURET-BLANQUART**, Présidente
2. **Dr Michel BUSNEL**, Président d'honneur
3. **Pr Jean-Michel MAZAUX**, Vice-président
4. **Dr François MOUTET**, Vice-président
5. **Joël CHEVALIER**, Trésorier
6. **Dr Jean-Luc LE GUIET**, Trésorier-adjoint
7. **Jean-Marc ANDRÉ**, Secrétaire
8. **Dr Anne-Claire D'APOLITO**, Membre
9. **Dr Dominique BOURCHANY**, Membre
10. **Jérôme THOMAS**, Membre

En 2016, le Bureau qui veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes, s'est réuni à trois reprises : le 30 mars, le 10 mai et le 11 octobre à Paris.

Anna PICARD
Directrice



Une Direction générale au cœur des stratégies associatives

La Direction générale de Comète France est basée au siège social de l'association, à Lorient (56). Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique et des stratégies de développement de l'association.

Support logistique de tous les établissements adhérents, la Direction générale centralise l'ensemble des actions du réseau. Elle est, par ailleurs, le trait d'union entre les instances de Comète France dont elle assure l'animation.

Ses principales missions :

- > Veiller à ce que la politique générale mise en œuvre par le Conseil d'administration soit effective et respectée.
- > Assurer le maintien d'une cohérence et d'une rigueur dans l'application, par l'ensemble des acteurs, de la philosophie et de la méthodologie de l'association.
- > Développer et consolider la méthodologie.
- > Mettre en réseau des partenaires et tout autre intervenant ou structure en quête d'éléments d'information.
- > Assurer la gestion administrative et financière de l'association.
- > Créer et développer des outils visant à fédérer le réseau et favoriser les échanges interprofessionnels.
- > Préparer les réunions du Bureau, Conseil d'administration et Assemblée générale de l'association.
- > Recueillir, analyser et diffuser les résultats qualitatifs et quantitatifs des actions de l'association.
- > Communiquer sur les recherches-actions développées dans le cadre de séminaires, congrès ou colloques (*régionaux, nationaux et internationaux*).

Clémentine BRENEOL
Chargée de missions



La Direction générale coordonne les actions et les stratégies de l'association Comète France

Justine PRIGENT
Chargée de missions



Delphine VASSORT
Assistante de direction



PROJET ASSOCIATIF : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

En vue de réaffirmer les valeurs et les objectifs de l'association, les administrateurs Comète ont voté, en 2014, le principe de création d'un projet associatif. Fruit d'une réflexion collective et d'une démarche participative, le projet associatif a pour objectifs de :

- > Donner un sens aux actions de Comète France en formalisant la raison d'agir (*valeurs fortes, motivations, objectifs*)
- > Faire le point sur l'association (*chemin parcouru, stratégies d'avenir*)
- > Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des établissements adhérents
- > Présenter et communiquer sur l'association autour d'idées fortes et partagées

Les travaux lancés en 2015, avec le Comité technique national, se sont poursuivis en 2016 notamment à l'occasion d'un atelier interprofessionnel lors du colloque national Comète organisé à La Souterraine, en juin 2016. La mise en œuvre du projet associatif est prévue sur la période 2017-2022.

Un Comité technique national au service des pratiques professionnelles

Le Comité technique national (CTN) est une instance de l'association qui regroupe des professionnels des établissements adhérents, représentant les secteurs administratif, médical, paramédical, social et professionnel.

Lieu de réflexion, le CTN a pour mission de répondre aux problématiques opérationnelles des équipes Comète France. Il participe également à l'animation des ateliers interprofessionnels organisés à l'occasion des colloques nationaux Comète France. Le CTN peut également être mobilisé sur d'autres sujets, sur demande du Bureau et de la Direction générale à qui il rend un avis.

En 2016, le CTN s'est réuni à trois reprises : le 26 janvier, le 23 juin et le 18 octobre.



Lieu de réflexion, le CTN est missionné pour répondre aux questions opérationnelles des équipes Comète France et participer à la dynamique de l'association

Le Comité technique national regroupe 10 membres représentant 10 établissements adhérents ainsi que la présidente de l'association et la Direction générale de Comète France qui sont membres de droit.

De haut en bas et de gauche à droite sur la photo :

- > **Anna PICARD**, Directrice Comète France
- > **Dominique BOURCHANY**, Président du CTN – Médecin au Centre Pierre Chevalier à Hyères
- > **Marie-Christine MEGEL**, Ergothérapeute et ergonome au CMRF d'Albi
- > **François MOUTET**, Médecin, Vice-président de Comète France
- > **Cécile RUNSER**, Psychologue du travail au CRFA de Charleville-Mézières
- > **Nathalie HUILLET**, Ergothérapeute et ergonome au Centre Hélios Marin à Vallauris
- > **Thérèse LAUSECKER**, Médecin au Centre Hospitalier de Lannion-Trestel
- > **Patrick ARNOULIN**, Ergothérapeute au Centre Bouffard Vercelli à Cerbère
- > **Clémentine BRENEOL**, Chargée de mission Comète
- > **Emmanuel DUPUIS**, Cadre de réadaptation au SSR LADAPT des Hauts-de-Seine à Châtillon
- > **Pascale ROPPENNECK**, Médecin au CMPR Les Herbiers à Bois-Guillaume

En médaillon sur la photo, de haut en bas :

- > **Françoise BEURET-BLANQUART**, PU-PH, Présidente de Comète France
- > **Joëlle BUROT**, Assistante de service social et coordinatrice de l'équipe Comète à la Clinique St-Martin à Marseille
- > **Justine PRIGENT**, Chargée de missions Comète



ACTUALITÉS DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Après avoir été particulièrement investi, de 2013 à 2015, dans l'élaboration du nouveau modèle statistique utilisé par les équipes Comète France pour la traçabilité des actions, le Comité technique national a notamment été mobilisé, en 2016, sur les questions des équipes relatives au remplissage des nouvelles rubriques.

L'enrichissement du guide de cotation, dont l'objet est de définir les modalités de remplissage des grilles, a constitué un important travail.

2.2 La Planète Comète dans la Creuse et en Île-de-France

2
COLLOQUES

Co-organisés par la Direction générale de l'association et les établissements de soins qui reçoivent la Planète Comète France, les colloques nationaux sont des temps forts de la vie associative. Alternant conférences en séances plénières et ateliers interprofessionnels en groupes plus restreints, ces journées visent à la fois à maintenir un niveau d'information de l'ensemble du réseau et à favoriser les échanges de pratiques entre les équipes. Ces colloques témoignent aussi de la volonté de l'association de promouvoir des valeurs de professionnalisme mais aussi de proximité, d'écoute et de convivialité.

342
PARTICIPANTS

Droit et Santé au travail : quels enjeux ?

Amerriissage de la Planète Comète au cœur de la campagne Limousine

Co-organisé par la Direction Comète, le CRRF André Lalande à Noth (23) & le CHU de Limoges (87)

Les 1^{er} & 2 juin 2016

Les conditions climatiques particulièrement exceptionnelles n'ont eu raison ni de la qualité des interventions, ni de la convivialité des journées et malgré les inondations, le programme s'est déroulé sans encombre. En effet, ces deux journées ont réuni 170 personnes sur une thématique ciblée sur le droit et la santé au travail. Le contenu du nouveau plan Santé Travail 2016-2020 a été présenté et plus particulièrement son axe 2 « Maintien en emploi ». Les nouveautés relatives aux procédures d'invalidité et de reclassement ont été précisées et un regard macro-économique sur les autres systèmes d'assurance du risque professionnel mis en place en Europe a été apporté. Ce colloque a également été l'occasion de faire un point sur la réforme de la tarification des Soins de Suite et de Réadaptation, déployée en 2016.



L'équipe Comète de Noth/Limoges

Les intervenants :

- > **Pr Sophie FANTONI-QUINTON**, PUPH en médecine du travail, CHRU de Lille et docteure en droit, Université de Lille 2
- > **Hélène DE FAVERGES**, Cheffe de la mission SSR à la Direction générale de l'offre de soins
- > **Florence RENON**, Cheffe du bureau de la politique et des acteurs de la prévention, Sous-Direction des conditions de travail, de la santé et de sécurité au travail, Direction générale du travail
- > **Isabelle LELEU**, Responsable information-communication, Eurogip

Les ateliers interprofessionnels sont animés par des professionnels des équipes Comète France et regroupent chacun entre 25 et 40 personnes. Quatre thèmes ont été explorés :

- ✔ Risque d'invalidité et maintien en emploi : échanges autour de cas pratiques
- ✔ Poursuite des travaux sur la construction d'un projet associatif
- ✔ Partage d'informations & DPI : quels enjeux au regard des droits et du parcours du patient ?
- ✔ DPI et actions collectives auprès des patients (*atelier emploi, groupe de travail*) : état des lieux des pratiques et perspectives dans le réseau

170
PERSONNES
PRÉSENTES
À LA SOUTERRAINE

ISABELLE LELEU

“ Sollicitée pour présenter les systèmes d'assurance et de réhabilitation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles en Europe au congrès national Comète France à Noth, j'ai vraiment découvert l'Association, que je ne connaissais que de nom je l'avoue. J'ai pu apprécier l'action de cette "grande famille Comète" réunie autour de valeurs communes et dans la bonne humeur où chacun œuvre en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap avec des résultats dont les autres pays pourraient s'inspirer. ”



Estime de soi et situations de handicap : quels enjeux au regard de l'insertion professionnelle ?



L'équipe Comète de Chatillon

Un colloque au cœur de la capitale

Co-organisé par la Direction Comète,
& le CSSR LADAPT des Hauts de Seine, Châtillon (92)

Les 1^{er} & 2 décembre 2016

Les intervenants :

- > **Monique-Geneviève GARNIER**, Psychologue - psychométricienne et professeure des universités associée au CNAM / INETOP Paris
- > **Dr Jacques KERDRAON**, Médecin de médecine physique et de réadaptation, CMRRF de Kerpape
- > **Dr Alexia EVEN**, Médecin de médecine physique et de réadaptation spécialisée en neuro-sexualité féminine – Hôpital Raymond Poincaré Garches, APHP
- > **Jonathan JÉRÉMIASZ**, Président de l'association Comme Les Autres
- > **Eric FIAT**, Philosophe, professeur des universités, responsable du master d'éthique médicale à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

Au nombre de quatre, les ateliers ont permis aux équipes Comète France d'échanger sur différents thèmes :

- ✓ Estime de soi des patients Comète France : quels leviers ?
- ✓ Équipe mobile de territoire : retour d'expériences et perspectives
- ✓ Outils d'élaboration de projet professionnel : Explorama & autres outils en lien avec l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (A.D.V.P.)
- ✓ Maintien en emploi au sein de la Fonction Publique : règles de fonctionnement & procédures

JONATHAN JÉRÉMIASZ

“ Le colloque fut pour nous l'occasion de présenter Comme les Autres et d'aborder la thématique de l'estime de soi, primordiale pour rebondir suite à un accident, se reconstruire, s'épanouir... Ce fut une expérience riche... Nous avons eu l'occasion d'y rencontrer des professionnels énergiques et passionnés, dans une ambiance conviviale facilitant les échanges et le franc-parler. Un grand merci à Comète pour cette expérience et à la Direction Comète pour leur bienveillance et leurs conseils ! ”



Ces deux journées ont rassemblé près de 175 personnes autour des questions relatives à l'estime de soi des personnes en situations de handicap et les leviers pour favoriser leur pouvoir d'agir et leur inclusion professionnelle. Les interventions en séances plénières ont abordé la thématique sous plusieurs aspects : théorique tout d'abord, avec une présentation de la théorie sociale cognitive d'Albert Bandura (*les sentiments d'efficacité personnelle*), pratique avec des expériences de terrain, l'une sur la prise en compte de l'estime de soi en rééducation neurologique, une autre sur les solutions face aux troubles génito sexuels et une dernière sur les bénéfices générés par la réalisation d'activités à sensations fortes. Enfin, la dernière intervention a permis d'apporter un éclairage philosophique à cette thématique complexe.



DR JACQUES KERDRAON

“ Merci au comité d'organisation de Comète France pour cette invitation à l'occasion de son colloque annuel sur l'estime de soi. Ce fut l'occasion d'explorer la complexité du champ d'étude par la diversité des intervenants, mais également d'envisager quelques pistes de bon usage des ressources sanitaires et sociales à partir de ce concept central dans l'accompagnement de la personne en situations de handicap et aux différentes étapes de son insertion sociale et professionnelle. ”

172

PERSONNES
PRÉSENTES
À PARIS

2.3 Une communication à plusieurs niveaux

Participation à des groupes de travail, interventions lors de congrès nationaux et régionaux, l'association Comète France a été mobilisée tout au long de l'année 2016. Retour sur une année dynamique sur le plan de la communication.

Le réseau mobilisé pour la promotion de l'emploi des personnes en situations de handicap

Sur le plan national tout comme à l'échelon local, le réseau Comète France est investi au sein de groupes de travail qui ont pour point commun la promotion des politiques du handicap, notamment dans le domaine de l'emploi.

En région, certaines équipes sont également intégrées au sein des Chartes régionales pour le maintien en emploi des personnes handicapées, des Pactes territoriaux ou Handi-Pactes, ou encore au sein des cellules Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) de la CARSAT.



SEEPH 2016 : RETOUR EN IMAGES SUR LA PARTICIPATION DU RÉSEAU COMÈTE

Les équipes du réseau Comète France sont de plus en plus impliquées dans la mise en place d'actions lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) coordonnée, en France, par LADAPT, l'AGEFIPH et le FIPHP.



Forum à Niort, Berck et Strasbourg



À l'occasion de la 20^e édition, qui s'est déroulée du 14 au 20 novembre 2016, les établissements adhérents se sont investis sur plusieurs niveaux : organisation de journées portes ouvertes, forums emploi, journées d'échanges et d'informations, expositions...



Un collectif national pour la recherche et la promotion de l'Emploi Accompagné

Comète France a renouvelé, en 2016, son adhésion au « Collectif France pour la recherche et la Promotion de l'Emploi Accompagné » (CFEA). Ce groupe de réflexion qui a vu le jour en 2014, s'est donné pour missions de promouvoir et d'agir en France en faveur de l'emploi accompagné en milieu ordinaire de travail des personnes en situations de handicap. À ce titre, il s'est fixé comme missions de :

- ✓ Favoriser la recherche, les échanges entre les divers partenaires et la mise en commun des expériences
- ✓ Informer et se documenter sur les initiatives relatives à l'emploi accompagné des personnes en situations de handicap
- ✓ Valoriser et diffuser toute action pouvant être considérée comme une bonne pratique
- ✓ Représenter ses membres sur le sujet de l'emploi accompagné, notamment auprès des pouvoirs publics et des organes politiques
- ✓ Coopérer avec les organisations présentant des objets similaires, en France et à l'échelle européenne et internationale.

*Avec l'adoption de la loi du 8 août 2016 dite loi « El Khomri », le dispositif d'« Emploi accompagné » a été généralisé sur l'ensemble du territoire national. Le décret de 27 décembre décrit, par ailleurs, les modalités de mise en œuvre du dispositif.

Comète France associée à un Diplôme Inter-Universitaire Référent Handicap

L'association Comète France participe, depuis 2014, au Diplôme Inter-Universitaire (DIU) « Référent(e)-Handicap, secteur privé, secteur public », piloté par l'université de Paris-Est Créteil (UPEC). Ce diplôme a pour objectif de favoriser, dans le secteur privé et le secteur public, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap ainsi que l'insertion universitaire et professionnelle des personnes en situations de handicap.

La formation inclut une présentation de la Démarche précoce d'insertion ainsi que la visite d'un établissement adhérent au réseau. À l'occasion de la deuxième session de formation organisée en 2016, cette journée s'est tenue au Centre de réadaptation de Coubert (77), le 2 février. Anna PICARD est, par ailleurs, intégrée au Conseil de Perfectionnement du DIU.



Le réseau Comète impliqué dans les travaux du CNCPH

Anna PICARD et le Docteur Michel BUSNEL ont intégré la nouvelle mandature du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)*, dont le coup d'envoi a été donné par Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, le 25 avril 2016. Créé par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975, le CNCPH est une instance à caractère consultatif chargée d'assurer la participation des personnes handicapées à

l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant. Constitué des principales associations représentatives des personnes handicapées et des parents d'enfants handicapés, il compte aussi des représentants des organisations syndicales, des collectivités territoriales et des grandes institutions.

*Arrêté du 22 avril 2016 portant nomination des membres du CNCPH.

Représentation au Conseil scientifique du FIPHFP

Mis en place en décembre 2013, le Conseil scientifique du FIPHFP a pour objectifs d'éclairer la philosophie d'intervention et l'action du Fonds et à plus large échelle, de tracer une vision de long terme en matière de politiques publiques du handicap. Dans le cadre de son expertise, il a été proposé à Comète France de rejoindre ce groupe de réflexion composé d'experts issus du monde universitaire, syndical et associatif, de décideurs publics et de chercheurs. Le Docteur Michel BUSNEL a intégré le Comité dès son installation en 2014, suivi en 2016 par Anna PICARD*.

Après la publication d'un premier ouvrage en 2015 sur l'accompagnement des agents en situations de handicap, le Conseil scientifique du FIPHFP a édité, en 2016, un second guide pratique portant sur l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situations de handicap ou

fait d'altérations psychiques, mentales et cognitives. Les travaux de cette instance ont également porté sur la préparation d'une enquête auprès des bénéficiaires des interventions du FIPHFP.

L'association Comète France est également représentée par Anna PICARD, au Comité éditorial des lettres d'information du FIPHFP qui réunit deux fois par an des représentants de différents organismes (*Cap Emploi, Pôle Emploi, Centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG), Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), Sameth, Services de Santé au Travail (SST), correspondants handicap des employeurs publics, etc.*), en vue de travailler sur les thématiques et les sujets à paraître dans les newsletters du Fonds.

*Délibération N°2016-03-11 du 10 mars 2016 portant nomination des membres du Conseil scientifique du FIPHFP.

Des outils pour renforcer la communication au sein du réseau



Un nouveau site Web aux couleurs de Comète

En 2016, Comète France s'est penché sur la refonte de son site internet. Arborant un nouveau design, une nouvelle architecture ainsi qu'une navigation plus intuitive, le nouveau site internet répond désormais aux exigences d'ergonomie numérique pour les personnes en situations de handicap (*tailles des caractères, contrastes, pilotage depuis le clavier*), ce qui permet aux personnes d'accéder plus facilement aux différents contenus bureautiques et multimédias.



La Planète Comète en photos

Recensant l'ensemble des professionnels des équipes Comète France, un trombinoscope est édité, tous les ans, depuis 2013. Outil interne au réseau, cet annuaire-photos permet une meilleure identification des équipes.



Une lettre d'information « Comète Infos »

Depuis 2011, l'association Comète France propose à ses adhérents une lettre d'informations, nommée « Comète Infos ». Convivial et informatif, cet outil permet aux équipes de retrouver l'essentiel de l'actualité de la Planète Comète, des informations sur les partenaires et également des rubriques sur l'actualité en lien avec le champ du handicap et de l'insertion. Depuis sa création, une page est aussi systématiquement consacrée à la présentation de l'un des établissements adhérents et à son Unité d'insertion socioprofessionnelle Comète France. En 2016, deux numéros ont été publiés.



3



Plus de 9 500 personnes accompagnées en 2016

Malgré un contexte d'emploi peu favorable, l'association Comète France poursuit, avec détermination, ses efforts pour favoriser le maintien en milieu ordinaire de travail et prévenir le risque de désinsertion professionnelle.

3.1 Chômage et précarité

Malgré les évolutions portées par la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » en faveur d'une société inclusive, la situation reste préoccupante en particulier sur le versant de l'emploi.



2,4 millions
de personnes handicapées
sont âgées de 15 à 64 ans⁵

486 000
demandeurs d'emploi
en situations de handicap à la fin
septembre 2016

45%
taux d'activité
des personnes reconnues
handicapées⁶ contre **72%** pour
l'ensemble de la population



Obligation des entreprises

6%
de salariés handicapés
pour les entreprises de + de 20 salariés

Taux d'emploi

5,2%
dans le
secteur
public

3,3%
dans le
secteur
privé

Un marché du travail qui continue de se précariser

Depuis quelques années, le nombre de travailleurs handicapés ainsi que leur part dans les effectifs des entreprises assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (*OETH*) connaît une légère augmentation¹. Dans le secteur privé, le taux d'emploi direct s'élève à 3,3%² et dans le secteur public, il dépasse pour la première fois, depuis 2015, le seuil des 5% (5,17% contre 4,90% en 2014). Cette hausse est d'ailleurs constatée dans les trois Fonctions publiques : 6,22% dans la Fonction publique Territoriale, 5,41% dans la Fonction publique Hospitalière et 4,18% dans la Fonction publique d'État³.

Malgré ces résultats, le marché du travail continue de se précariser, en particulier pour les personnes en situations de handicap : les travailleurs handicapés sont plus souvent recrutés en CDD que l'ensemble des salariés comparables et plus d'un tiers des personnes recrutées en CDI le sont à temps partiel (contre 18% parmi l'ensemble des nouveaux salariés en CDI). Ainsi, la part des recrutements en CDI continue de baisser (29%, soit 2 points de moins qu'en 2013) au profit des recrutements en CDD (40% contre 38% en 2013) et en intérim (31%)¹.

Un chômage persistant pour les travailleurs handicapés

La courbe du chômage des travailleurs handicapés ne s'est pas inversée en France, au contraire elle a continué de progresser : à la fin septembre 2016, plus de 486 000 demandeurs d'emploi en situations de handicap étaient inscrits à Pôle emploi (+3,2% par rapport à septembre 2015), soit 8,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi⁴.

Par ailleurs, les demandeurs d'emploi en situations de handicap présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- ✓ un âge élevé : 47% ont 50 ans ou plus, soit un taux deux fois supérieur à celui de l'ensemble des publics,
- ✓ un faible niveau de formation : 26 % ont un niveau inférieur au CAP (contre 17 % pour l'ensemble des publics),
- ✓ une ancienneté d'inscription importante : 57 % sont chômeurs de longue durée (contre 45 % pour l'ensemble des publics). L'ancienneté moyenne au chômage est de deux ans (799 jours) pour un travailleur handicapé, soit 217 jours de plus que pour l'ensemble des publics⁵.

¹ Toutes les entreprises de 20 salariés ou plus, qu'elles soient publiques ou privées, ont obligation d'employer (à temps plein ou à temps partiel) des travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la proportion de 6% de l'effectif total de salariés. (article L.5212-1 à 5 du Code du travail)

² Dares Résultats « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2014 » - Novembre 2016, N°066

³ FIPHFP – Communiqué de presse « Résultats 2015 du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique »

⁴ AGEFIPH – Tableau de bord « Emploi et chômage des personnes handicapées (bilan de Jan-Sept 2016) »

⁵ INSEE – Enquête emploi 2013

⁶ Dares Synthèse.stat' « Emploi et chômage des personnes handicapées » - Novembre 2015 – N°17.

3.2 Des résultats qui montrent l'efficacité de l'action de Comète France

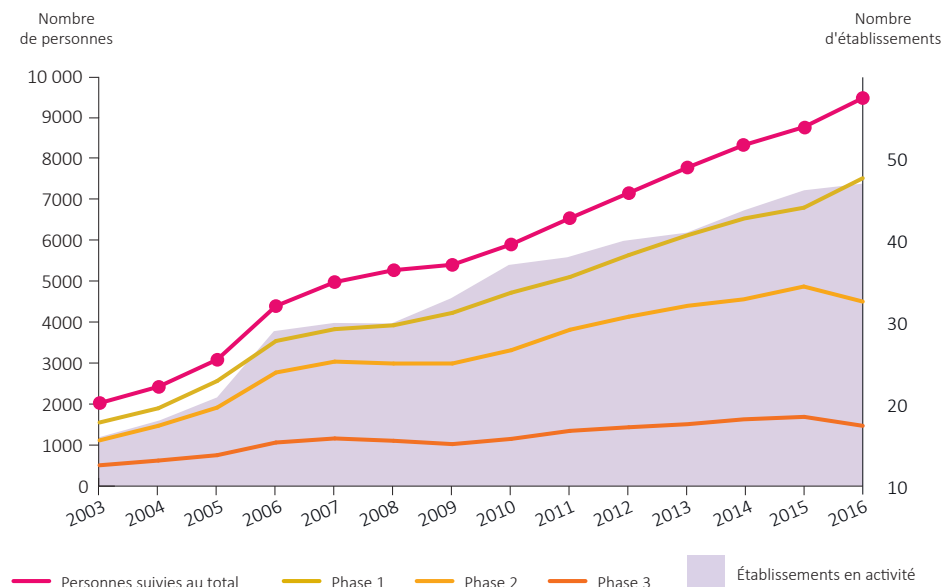
La nouvelle représentation sociale du handicap a fondé la nécessité d'une prise en charge globale de la personne et consacré l'intérêt de dépasser la performance technique devant aboutir à une récupération fonctionnelle. Les missions des établissements de soins ont d'ailleurs été réaffirmées dans ce sens. L'article L6112-1 du code de santé publique dispose que « les établissements de santé peuvent être appelés à assurer [...] la lutte contre l'exclusion sociale [...] ». Les décrets du 17 avril 2008 relatifs aux conditions d'implantation applicables à l'activité de soins de suite et de réadaptation, confirment également les missions d'accompagnement à la réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle. L'association Comète France, est aujourd'hui la seule structure nationale qui met en œuvre un processus normé d'accompagnement vers l'emploi des personnes handicapées, dès leur hospitalisation.

	Adhésions	Sites en activité	Demandes évaluées Phase 1	Projets élaborés Phase 2	Mises en œuvre Phase 3	Suivi du devenir Étape 4 *	
						12 mois	24 mois
2003	17	11	1 551	1 115	508		
2004	19	15	1 898	1 470	623	454	
2005	22	21	2 562	1 914	754	348	
2006	28	28	3 537	2 769	1 063	390	348
2007	28	28	3 826	3 035	1 162	573	387
2008	28	28	3 920	2 988	1 105	632	573
2009	31	31	4 223	2 989	1 024	626	632
2010	34	34	4 715	3 313	1 151	534	617
2011	35	38	5 098	3 812	1 347	653	534
2012	37	40	5 632	4 130	1 435	737	653
2013	38	41	6 116	4 395	1 510	848	737
2014	39	44	6 545	4 621	1 574	870	848
2015	40	47	6 848	4 856	1 621	884	870
2016	40	47	7 704	4 644	1 509	976	884

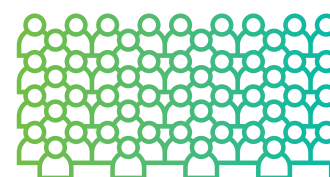
* L'Étape 4 : « suivi du devenir des personnes insérées » a commencé à être effectuée à partir de 2004.

Progression du nombre de personnes accompagnées en 2016

En 2016, le nombre de personnes accueillies par les équipes Comète France a augmenté de 9,11% par rapport à 2015, passant de 8 775 à 9 575 personnes. Cette progression n'est pas la seule résultante de l'adhésion de nouveaux établissements ces dernières années, elle est aussi liée à l'augmentation du nombre de personnes accompagnées par chacune des Unités d'insertion socioprofessionnelle Comète France.



EN 2016



9 575
personnes
accompagnées

+ 9%
par rapport
à 2015

7 704
demandes
évaluées (Phase 1)

4 644
projets
élaborés et évalués (Phase 2)

1 509
projets d'insertion
mis en œuvre (Phase 3)

1 860
personnes
suivies un an et deux ans
après l'insertion
(Étape 4 à 12 et 24 mois)

Un taux d'insertion de 78 %

Malgré la poursuite d'une conjoncture économique peu favorable à l'emploi en 2016, près de 900 personnes en situations de handicap suite à la survenue d'une déficience ou à l'aggravation de leur pathologie ont été insérées grâce à la mobilisation des équipes Comète France, soit un taux d'insertion de 78%.

Près de 9 000 personnes insérées depuis 2003

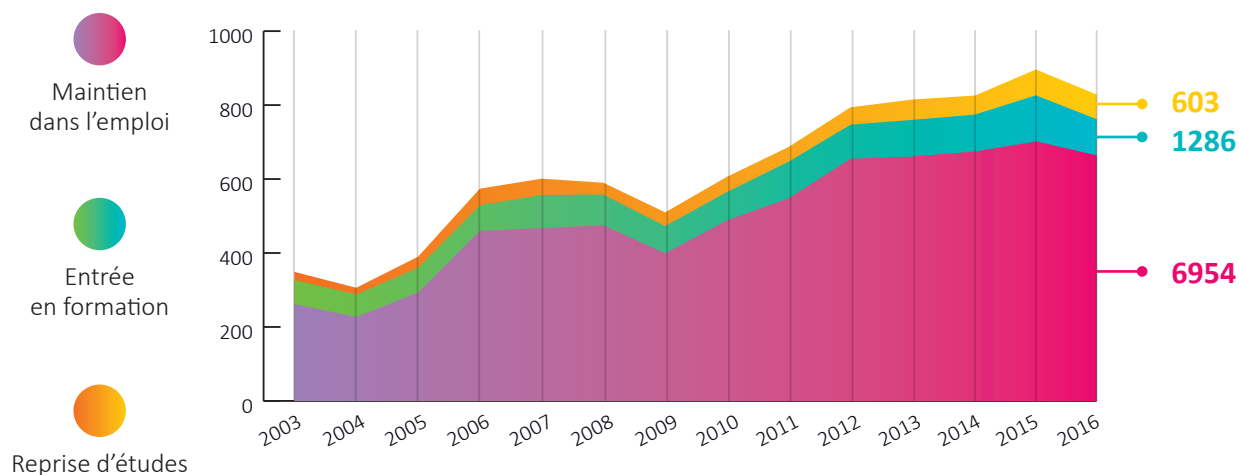
Depuis 2003 (date à laquelle l'outil statistique a permis de dégager des éléments précis), les actions mises en œuvre par les équipes Comète France ont permis de concrétiser l'insertion professionnelle de 8 843 personnes, soit par la réalisation d'un projet de maintien en emploi, soit par la mise en œuvre d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études.

Impact du changement du modèle statistique

La mise en place d'un nouveau modèle statistique, au 1^{er} janvier 2016, a légèrement fait évoluer certaines données du bilan d'activité : un glissement du nombre de personnes accueillies entre les trois phases du processus d'accompagnement est ainsi observé sur cette première année d'exercice des nouvelles grilles statistiques.

Près de 8
personnes sur 10
pour lesquelles
un plan d'actions
a été mis en
œuvre ont été
insérées

8 843
PERSONNES
INSÉRÉES
DEPUIS 2003



SYLVIE M.

Gérante d'un Hôtel, PACA (06)

“ Suite à mon intervention chirurgicale d'une prothèse de la hanche droite, j'ai choisi le Centre Hélios Marin à Vallauris pour ma rééducation, ne pouvant rentrer chez moi. Pendant mon séjour, j'ai été contactée par l'équipe Comète France qui m'a informée de mes droits dus à ma qualité de travailleuse indépendante. L'accompagnement de l'unité Comète France m'a permis de reprendre mon activité professionnelle le plus rapidement possible et l'« Aide ponctuelle à l'auxiliariat professionnel » qui a pu être mobilisée m'a permis d'employer un auxiliaire professionnel hôtelier pour une période de six mois en temps partiel. Je ne pourrais jamais assez remercier l'équipe Comète qui, de mon arrivée à ma sortie du centre de rééducation, m'a apporté un réconfort certain. ”

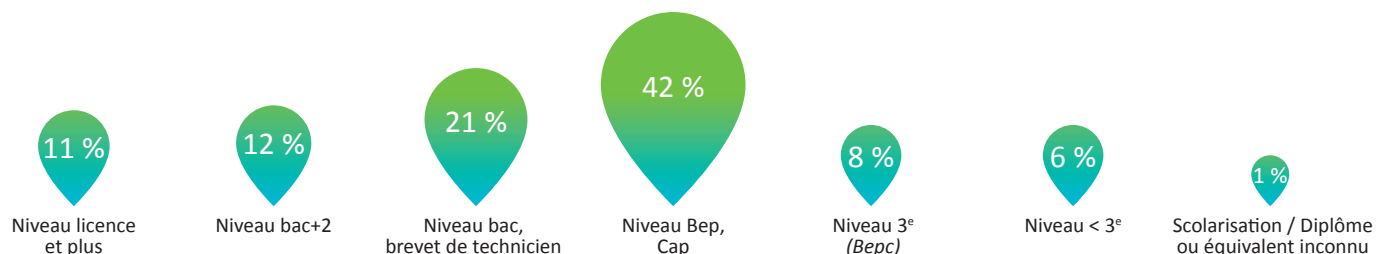


3.3 Des patients aux profils complexes

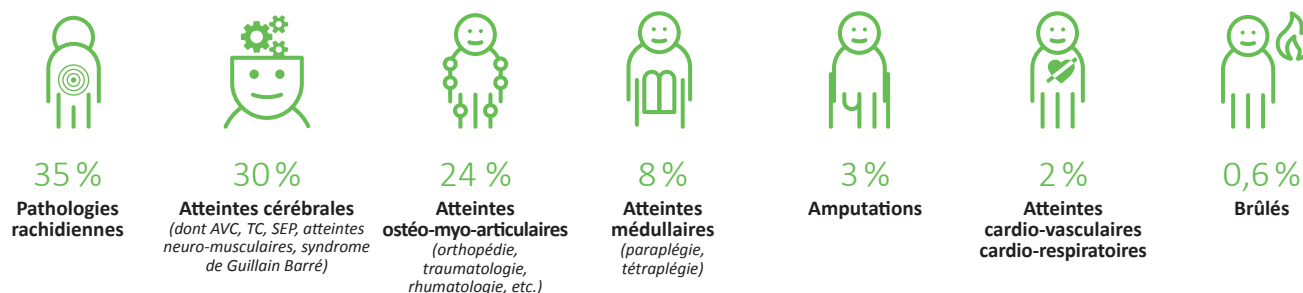
Avec la dégradation des contextes économique, professionnel et social, les équipes Comète France sont confrontées à des situations toujours plus complexes incluant des problématiques de logement, de conduites addictives mais aussi d'isolement ou d'illettrisme. Ces éléments se surajoutent à la complexité des profils médicaux.



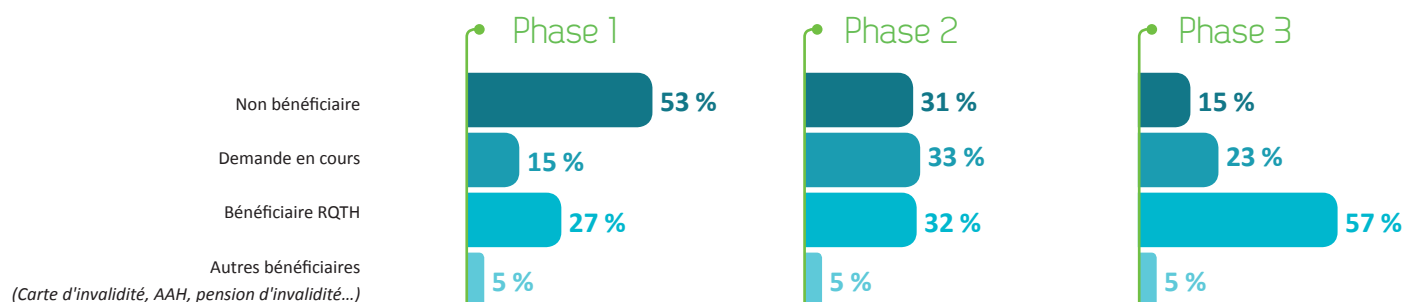
NIVEAUX SCOLAIRE ET DE FORMATION*



NATURE DE LA DÉFICIENCE*

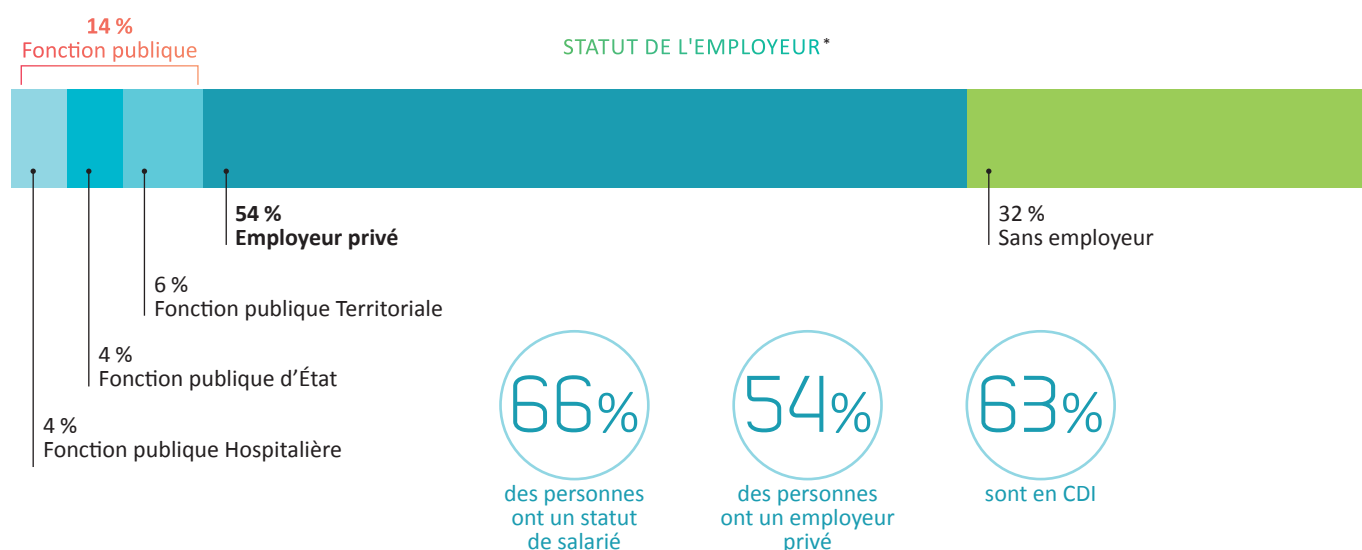


STATUT AU REGARD DE LA LOI DE 2005

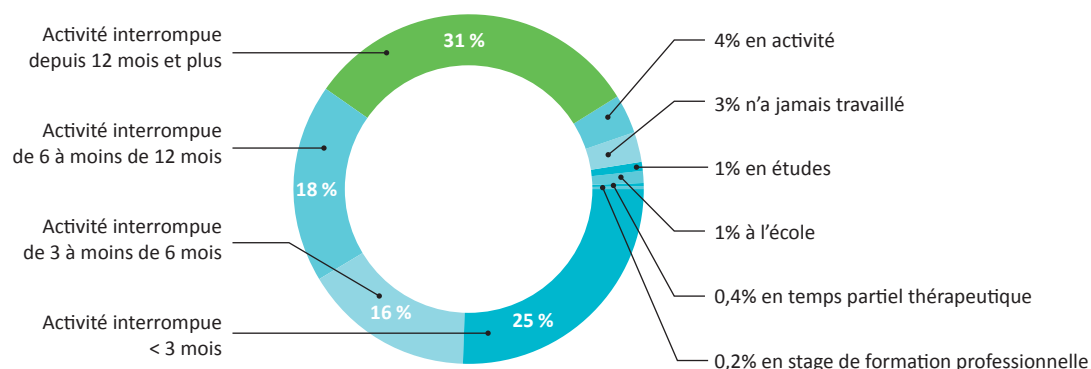


*Données issues de la Phase 1

ZOOM SUR LE PROFIL PROFESSIONNEL



SITUATION PROFESSIONNELLE*



90 %
des patients accompagnés ont une activité interrompue au moment de la demande



JEAN-MICHEL L.

Chauffeur pour le transport de paille, Pays de La Loire (72)

“ À la suite d'un accident du travail et à l'amputation de ma main droite, j'ai été admis au Centre de L'Arche au Mans pour des soins et de la rééducation. L'ergonome de l'équipe Comète m'a accompagné dans mes différentes démarches, notamment pour me permettre de me réinsérer dans ma vie professionnelle au sein de mon entreprise. Initialement mécanicien sur des engins agricoles, dans une petite entreprise de trois salariés, j'ai pu accéder à un nouveau poste de chauffeur grâce à mon employeur et à l'unité Comète France. Avec les aménagements de postes de conduite des véhicules de l'entreprise et ma prothèse adaptée, j'ai retrouvé une vraie autonomie de travail. Avec un bon encadrement et une forte volonté, j'ai pu surmonter toutes les épreuves difficiles que j'ai traversées après cet accident. Un grand merci au réseau Comète et plus particulièrement à l'équipe du Centre de L'Arche pour l'accueil et le soutien qu'elle m'a apportés. ”

3.4 Plus de 96 000 actions menées en 2016

Afin de construire, évaluer et mettre en œuvre un projet professionnel cohérent, intégrant les attentes de la personne, ses capacités physiques, cognitives ainsi que les réalités liées à son environnement familial et social, les Unités d'insertion socioprofessionnelles Comète France réalisent de nombreuses actions.

UNE PERSONNE DONT
L'ACCOMPAGNEMENT
S'EST POURSUIVI
JUSQU'À LA PHASE 3
A BÉNÉFICIÉ,
EN MOYENNE,
DE 18 ACTIONS

Évaluation de la demande

+ de 59 000
actions menées en Phase 1



100 %

Évaluation médicale
et du contexte social

83 %

Recueil du parcours scolaire
et professionnel

75 %

Recueil des projets antérieurs
et des projets actuels

58 %

Recueil du contexte de l'entre-
prise et de la situation de travail

54 %

Informations, conseils sur les
démarches médico-administra-
tives, professionnelles, etc.

47 %

Étude de l'accès aux droits

Élaboration du projet & évaluation de sa faisabilité

+ de 28 000
actions menées en Phase 2



67 %

Informations sur les démarches,
dispositifs à actionner

59 %

Analyse de la situation de travail,
d'études ou de formation

42 %

Recherches documentaires

39 %

Montage de dossiers MDPH

34 %

Entretiens de médiation avec les
Services de santé au travail

28 %

Actions relatives au logement
et/ou aux déplacements

Mise en œuvre du projet d'insertion

+ de 7 900
actions menées en Phase 3



71 %

Validation des capacités profes-
sionnelles et/ou des capacités
d'apprentissage

57 %

Entretiens de médiation avec les
Services de santé au travail

44 %

Aménagement de la situation de
travail, d'études ou de formation

45 %

Entretiens de médiation avec les
entreprises

31 %

Actions relatives au logement
et/ou aux déplacements

Une action partenariale forte avec les acteurs de terrain

Les stratégies de maintien en emploi déployées par les UISP Comète France prennent en compte l'ensemble des dimensions du projet professionnel des personnes accompagnées et suscitent ainsi la mise en œuvre d'actions complémentaires. La richesse de l'action réside aussi dans le fait que les équipes travaillent en étroite collaboration avec les dispositifs œuvrant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle et notamment les Services de santé au travail, les entreprises, les organismes d'Assurance maladie, les MDPH, les organismes de formation et les universités. En effet, la démarche développée par Comète France se caractérise par une action partenariale forte avec les acteurs de terrain afin de maximiser les chances d'insertion.



DR GENEVIÈVE SALVA

Médecin du travail (Association de santé et de médecine au travail 65)

« Récemment, que ce soit avec le Plan santé au travail 2016-2020 ou avec la loi du 8 août 2016 dite Loi El Khomri, éviter la désinsertion professionnelle est pour nous, médecins du travail, une priorité, un objectif prégnant.

Voilà bien des années que les médecins de l'ASMT à Tarbes bénéficient, pour cet enjeu, du soutien de l'équipe Comète France qui œuvre efficacement à l'accompagnement de salariés en situations de handicap, au Centre hospitalier de Bagnères de Bigorre.

Nous communiquons très facilement avec cette dynamique équipe pluridisciplinaire : soit en leur adressant des salariés en difficulté (problèmes dorso lombaires, neurologiques...) en vue d'agir le plus précocement possible dans l'insertion sociale et professionnelle, soit en répondant à leurs sollicitations pour des patients qu'ils suivent afin d'organiser la reprise du travail avec l'accord et l'aide de l'employeur.

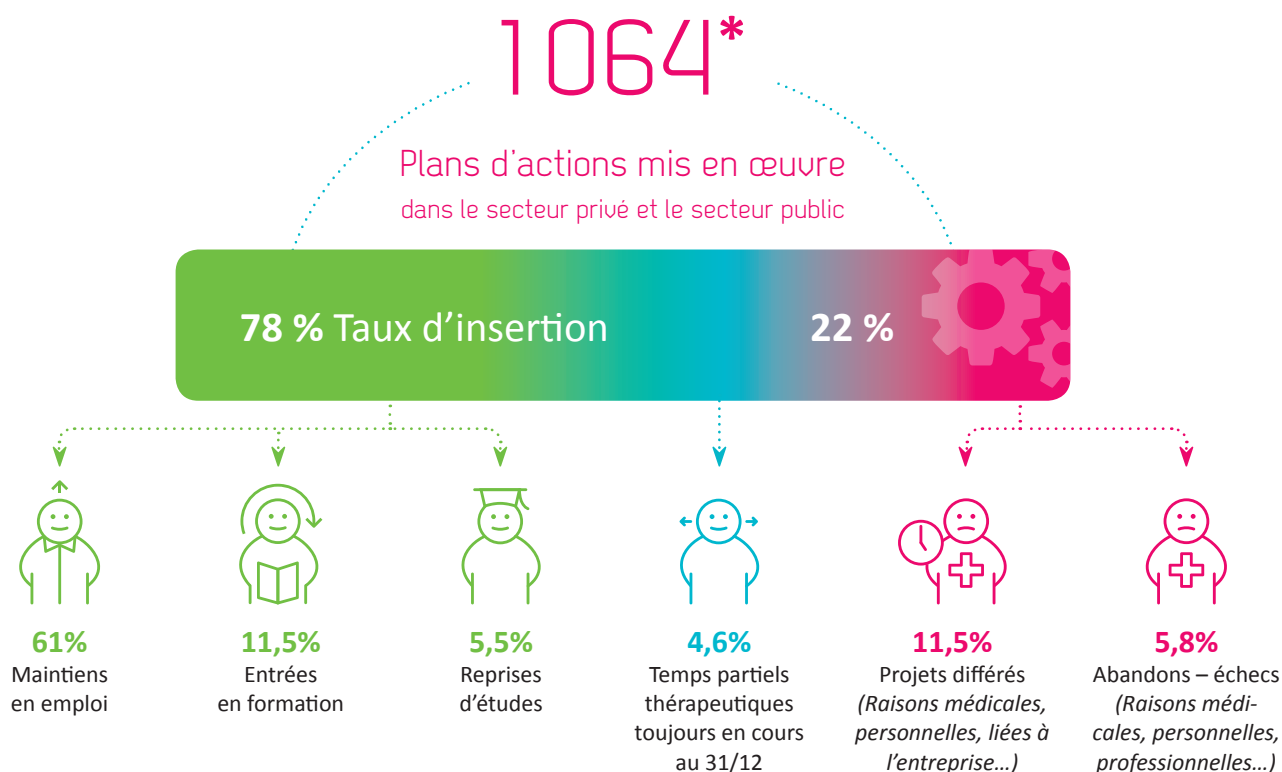
Les salariés ainsi soutenus dans leur projet de retour à l'emploi, avec la garantie de toutes les aides techniques, deviennent acteurs de leur reconstruction professionnelle ce qui dynamise efficacement cette étape souvent anxiogène. Le travail avec la chargée d'insertion et l'ergonome Comète est une étape essentielle pour construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé du salarié. Nous les rencontrons toujours sur le terrain en présence de l'employeur et du salarié. Une première rencontre permet de fixer le but et les objectifs de l'intervention ergonomique. Après cette intervention, nous nous réunissons pour valider ensemble les aménagements de postes réalisables, efficaces et durables.

Ces rencontres sont toujours riches d'enseignements, d'échanges et permettent la formulation collective de préconisations. Elles sont valorisantes pour tous.

Ce travail dans la complémentarité est la richesse de Comète France ; Nous, médecins du travail, souhaitons pérenniser et étendre cette collaboration. »

3.5 78 % des projets mis en œuvre se concrétisent par une insertion

En 2016, 1 509 personnes en situations de handicap au travail ont été accompagnées, par les équipes Comète France, en Phase 3. Pour 1 064 d'entre-elles, la mise en œuvre du plan d'actions ayant pour objectif de concrétiser l'accès/le maintien en emploi, l'entrée en formation ou la reprise d'études a été finalisée au 31 décembre 2016.*



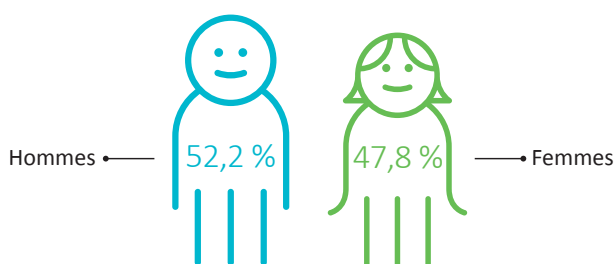
*Au 31 décembre 2016, 445 personnes avaient un projet professionnel toujours en cours de déploiement

Une majorité de maintiens dans l'ancien poste, en CDI

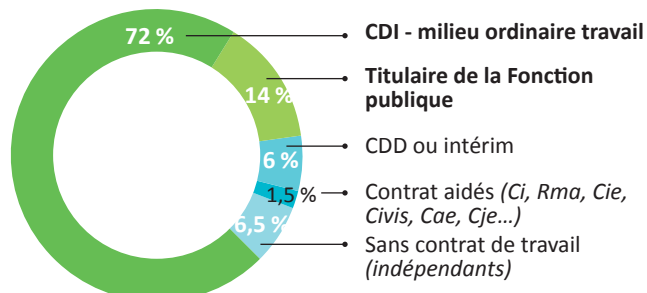
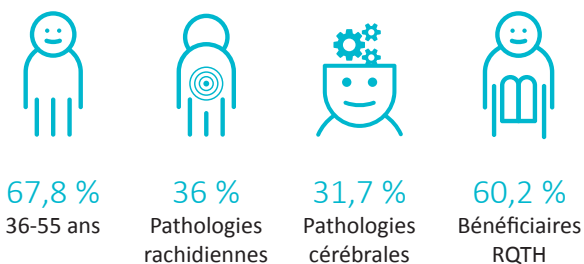
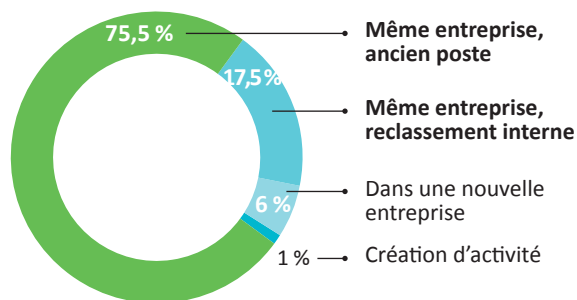
93 %

DES MAINTIENS EN
EMPLOI SONT RÉALISÉS
DANS L'ENTREPRISE
D'ORIGINE

Profil des personnes maintenues en emploi

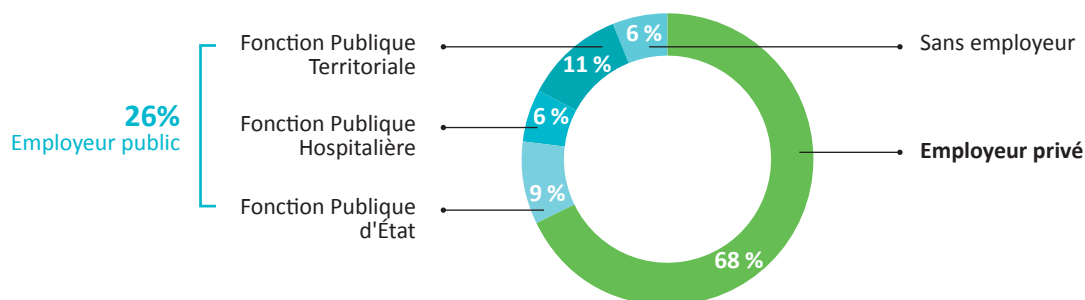


Nature des maintiens en emploi

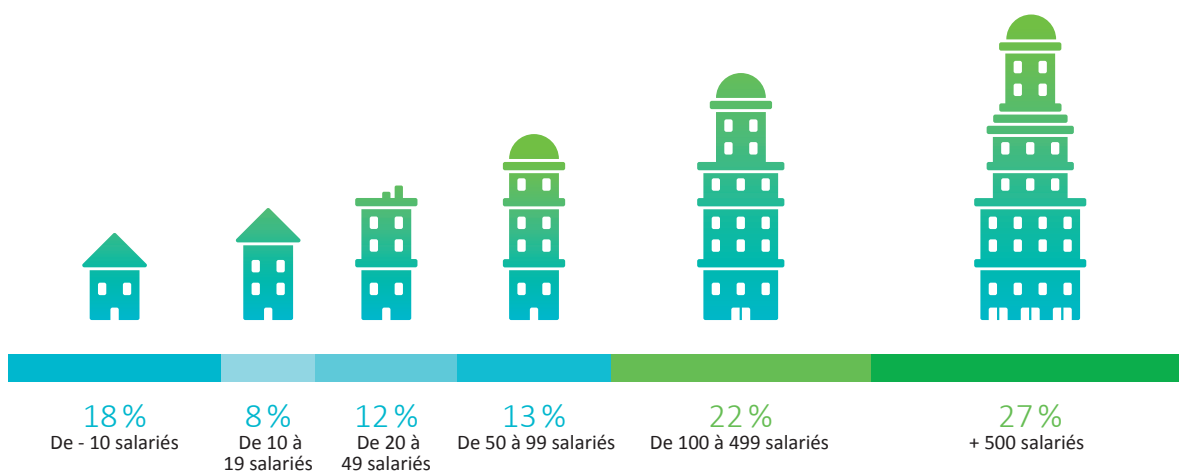


Profil des entreprises dans lesquelles les projets d'insertion sont concrétisés

STATUT DE L'EMPLOYEUR

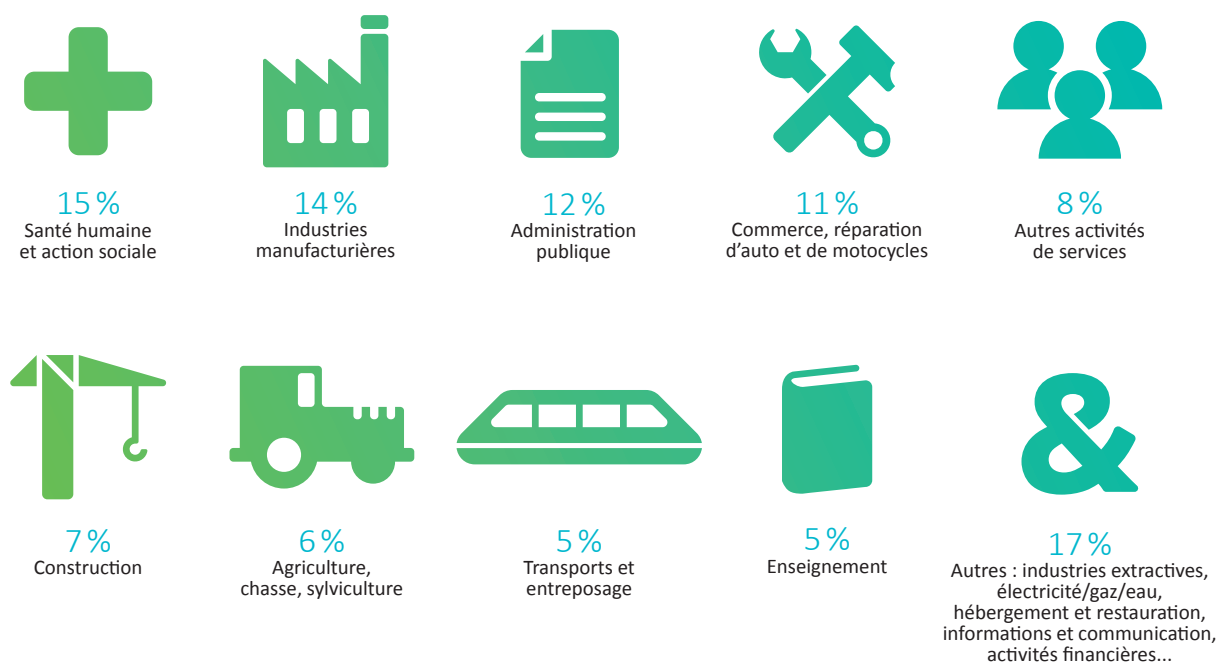


TAILLE DE L'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ

(SOURCE : CODE NAF)





WILLY P.

Responsable magasinier au sein d'une entreprise de parfum à Grasse, PACA (06)

“ Suite à un accident de la voie publique, je suis resté quelques mois au Centre Hélios Marin de Vallauris où j'ai trouvé du personnel très compétent. J'ai fait la connaissance de Comète France qui m'a accompagné pour ma reprise de travail.

Nous avons vu ensemble les Services de santé au travail pour un aménagement de poste par rapport à mes difficultés à rester longtemps debout et assis.

En mobilisant les aides de l'AGEFIPH, l'équipe Comète France a pu faire financer un plan de travail et un bureau dont on peut régler électriquement la hauteur, ainsi qu'un siège assis-debout et un transpalette électrique.

Tout ceci facilite ma reprise au travail dans de bonnes conditions. Je remercie l'ergothérapeute-ergonome et l'ensemble de l'équipe Comète France pour leurs compétences et cet accompagnement dans ma reprise professionnelle. ”

ALINE PATRIARCHE

Responsable de la paie et de l'administration (RH) au sein d'une entreprise de parfum à Grasse, PACA (06)

“ Nous avons été mis en relation avec l'IUSP Comète France du Centre Hélios Marin de Vallauris dans le cadre d'un projet de reclassement de l'un de nos salariés qui avait eu, fin 2014, un grave accident de la circulation.

L'équipe Comète a d'abord été associée à la recherche, par notre Direction, de son reclassement en collaboration avec les Services de santé au travail.

Puis une fois que notre salarié a repris le travail, dans le cadre d'un temps partiel thérapeutique tout d'abord, elle a procédé à une étude de ce nouveau poste afin de proposer des solutions pratiques pour adapter les contraintes professionnelles à ses contraintes physiques.

C'est ainsi que l'IUSP a proposé des suggestions d'aménagement, qu'elle nous a mis en relation avec un fournisseur et qu'elle nous a aidé à monter le dossier de financement auprès de l'AGEFIPH.

Au final, elle nous a accompagné de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre de l'aménagement du poste de notre salarié. ”



THIBAUT DE B.

Étudiant en école d'ingénieurs, Occitanie (34)

“ Dans un moment de ma vie où j'ai dû faire face à un accident grave qui m'a retenu hospitalisé plusieurs mois, Comète France m'a beaucoup soutenu. En effet, avant mon accident je suivais des cours en classe préparatoire, et grâce à leur aide, j'ai pu continuer à suivre mes cours tout en étant hospitalisé. Aujourd'hui, j'ai pu intégrer l'une des plus grandes écoles d'ingénieurs françaises, sans même redoubler mon année de prépa.

Je n'aurais jamais trouvé le courage de me remettre à travailler, et jamais je n'aurais pu retrouver l'envie de viser un véritable objectif sans l'aide de Comète France, et aujourd'hui je ne sais toujours pas comment les remercier... ”



PIERRE ET VALÉRIE DE B.

Les parents de Thibault, Occitanie (34)

“ Lorsque Thibault s'est retrouvé à l'hôpital, nous avons perdu tous nos repères. L'équipe de Comète France a su nous écouter, nous rassurer et trouver avec nous les solutions les mieux adaptées pour aider Thibault à continuer ses études. L'équipe a su mobiliser des financements novateurs, normalement inaccessibles à des étudiants en classe prépa. Elle a également mis en place l'organisation pratique des cours dans l'enceinte de l'hôpital, et contacté les professeurs chargés des cours. Les résultats de Thibault ont été au-delà de toutes nos espérances et nous sommes conscients de l'influence de Comète pour les atteindre. ”

ANNE P.

*En formation « Conseillère en insertion professionnelle »,
Pays de la Loire (72)*

“ Suite à des soucis de santé liés à une lombalgie chronique, j'ai été suivi au Centre de L'Arche au Mans pendant plusieurs semaines. Un grand coup de tonnerre dans ma vie, le verdict, une incapacité à continuer le métier que j'exerce depuis 33 ans (*commerciale itinérante*). Devant mon désarroi, on m'a dirigé vers l'unité Comète. Cet accompagnement m'a permis de faire le deuil de mon métier et de me projeter vers autre chose. Après un travail en confiance avec le psychologue du travail, j'ai trouvé ma nouvelle voie. On m'a soutenu pour obtenir ma RQTH puis pour monter un dossier de financement de formation. Je suis actuellement en formation pour être Conseillère en Insertion Professionnelle. Cela a été possible grâce aux professionnels et à leur écoute. Encore un grand merci. ”



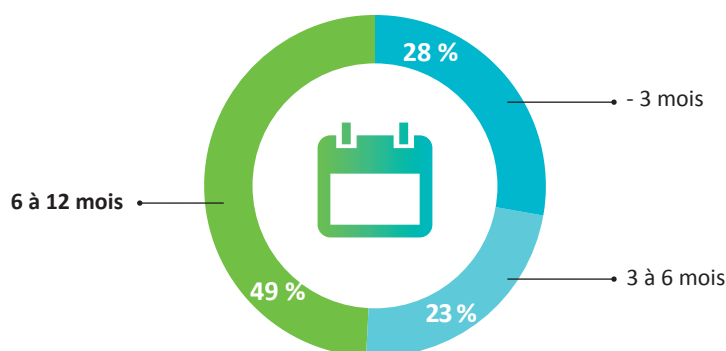
3.6 Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation

L'analyse des délais et des durées moyennes de prise en charge permet notamment de refléter la précocité de l'action Comète France, principe fondateur de sa méthodologie d'accompagnement.

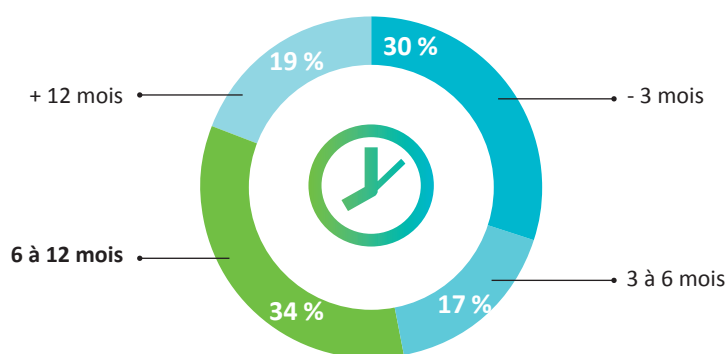
+ de 50 %

des personnes reprennent une activité professionnelle, en milieu ordinaire, dans un délai maximum de 6 mois après la sortie de l'établissement de soins.

DÉLAIS MOYENS ENTRE LA SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT ET LA REPRIS PROFESSIONNELLE



DURÉE MOYENNE TOTALE DE LA PRISE EN CHARGE COMÈTE FRANCE



57 %

des personnes accueillies par les équipes Comète France entrent au sein d'un établissement spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation **dans un délai supérieur à 6 mois après la survenue de la déficience***.

81 %

des personnes accueillies par les équipes Comète France, bénéficient **d'un accompagnement qui dure moins d'un an**. Il convient toutefois de souligner que ce résultat recouvre des réalités très diverses puisqu'il est le résultat de la moyenne de l'ensemble des durées de prise en charge.

*L'action des équipes Comète France n'a pas d'impact sur cette donnée.

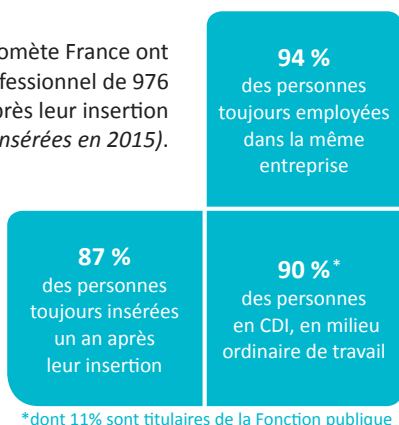
3.7 Des situations pérennes deux ans après l'insertion

Un suivi des personnes insérées est organisé un an et deux ans après la concrétisation du projet professionnel. Réalisé sous forme de questionnaire (soit par appel téléphonique, soit par courrier électronique ou postal), ce suivi permet d'obtenir des informations sur le devenir professionnel des personnes et de mesurer à plus long terme les résultats de l'action Comète France.

Les Unités d'insertion socioprofessionnelles Comète France ont suivi, en 2016, le devenir professionnel de 1 860 personnes un an ou deux ans après leur insertion (les personnes concernées sont celles insérées en 2014 ou 2015).

SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES⁹ 1 AN APRÈS L'INSERTION

En 2016, les équipes Comète France ont suivi le devenir professionnel de 976 personnes un an après leur insertion (personnes ayant été insérées en 2015).



75,6 % › En emploi

11,2 % › Toujours en formation / études

6,3 % › En recherche d'emploi

5,7 % › Projets différés

1 % › Fin de contrat (retraite,...)

87 %

des personnes qui ont pu être contactées sont toujours en emploi, en formation ou en études 1 an et 2 ans après la réalisation de leur projet professionnel.

→
Profil des
personnes
suivies en
étape 4
à 1 an



53 %
d'hommes



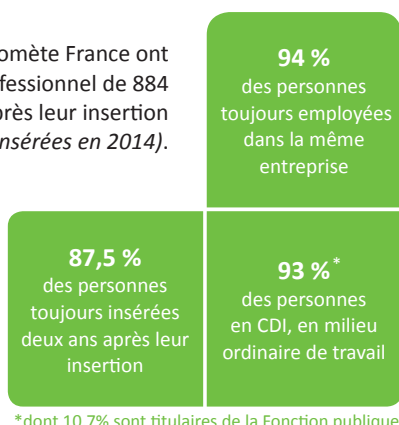
60 %
âgées de 36-55 ans



83 %
bénéficiaires RQTH

SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES¹⁰ 2 ANS APRÈS L'INSERTION

En 2016, les équipes Comète France ont suivi le devenir professionnel de 884 personnes deux ans après leur insertion (personnes ayant été insérées en 2014).



80,4 % › En emploi

7 % › Toujours en formation / études

5,5 % › En recherche d'emploi

3,1 % › Projets différés

4 % › Fin de contrat (retraite,...)

→
Profil des
personnes
suivies en
étape 4
à 2 ans



57 %
d'hommes



59 %
âgées entre 36 et 55 ans



83 %
bénéficiaires RQTH

⁹En 2016, 156 personnes (représentant 16% du total des personnes insérées en 2015) n'ont pu être contactées dans le cadre du suivi à un an, souvent en raison d'un changement d'adresse et/ou de coordonnées téléphoniques.

¹⁰En 2016, 190 personnes (représentant 21% du total des personnes insérées en 2014) n'ont pu être contactées dans le cadre du suivi à deux ans, souvent en raison d'un changement d'adresse et/ou de coordonnées téléphoniques.



ANNEXES





ANNEXE 1

Synthèse 2016 de l'activité des établissements adhérents

Établissement / Année d'adhésion	Pers suivies	Contrats d'objectifs Réalisés					Conclusions Phase 3 (sur projets mis en œuvre)							
		PH 1	PH 2	PH 3	E4 - 1 an	E4 - 2 ans	Maintien	Formation	Etudes	TPT en cours	Différé	abandon / échec	En cours	
AUVERGNE RHÔNES-ALPES														
1 CLERMONT-FER. 2012	192	166	84	23	39	31	6	0	0	0	0	1	16	
2 LYON - Massues. 2012	192	162	81	38	44	29	10	12	0	0	1	1	14	
3 LYON - Val Rosay. 2006	174	131	64	27	9	6	6	2	0	0	7	2	10	
4 ST ETIENNE. 1999	205	166	120	22	13	12	4	6	0	0	0	1	11	
5 VALENCE. 2006	178	163	61	20	13	14	9	2	0	2	1	0	6	
Total régional	941	788	410	130	118	92	35	22	0	2	9	5	57	
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ														
6 DIJON. 2004	139	121	59	30	23	29	17	3	2	0	2	0	6	
7 HÉRICOURT. 2013	164	117	114	41	28	15	21	3	0	1	1	0	15	
Total régional	303	238	173	71	51	44	38	6	2	1	3	0	21	
BRETAGNE														
8 LANNION-TRESTEL. 2010	176	140	71	28	22	23	17	0	0	0	2	2	7	
9 PLŒMEUR KERPAPE. 1992	923	734	397	150	88	72	79	9	4	2	11	13	32	
10 RENNES. 1992	173	139	121	33	26	11	22	0	2	0	0	0	9	
Total régional	1272	1013	589	211	136	106	118	9	6	2	13	15	48	
CENTRE VAL DE LOIRE														
11 LA MEMBROLLE. 2009	223	178	64	28	20	15	13	3	2	0	5	1	4	
GRAND-EST														
12 CHARLEVILLE. 2005	144	123	68	30	4	20	18	5	0	1	0	1	5	
13 MULHOUSE. 2006	217	155	110	46	20	35	20	12	1	0	3	1	9	
14 NANCY. 2004	157	116	111	28	13	17	15	1	0	0	2	4	6	
15 STRASBOURG. 2005	400	348	196	61	70	50	30	4	4	0	2	1	20	
Total régional	918	742	485	165	107	122	83	22	5	1	7	7	40	
HAUTS DE FRANCE														
16 BEAUVAIS. 2006	238	200	73	20	9	15	10	5	0	0	2	0	3	
17 BERCK SUR MER. 1999	829	662	437	111	63	61	46	9	1	0	10	10	35	
18 FOUQUIERES L. 2009	194	169	67	24	17	16	13	2	1	1	0	3	4	
19 LILLE. 2015	194	194	76	27	0	0	6	1	2	0	0	0	18	
Total régional	1455	1225	653	182	89	92	75	17	4	1	12	13	60	
ILE DE FRANCE														
20 BOBIGNY. 2010	161	112	76	21	14	5	4	1	0	0	9	1	6	
21 BOUFFEMONT. 1999	120	105	59	12	9	8	1	0	5	0	0	1	5	
22 CHÂTILLON. 2006	162	111	100	28	27	6	9	1	1	3	7	0	7	
23 COUBERT. 1999	340	294	96	32	13	22	13	3	1	1	4	0	10	
24 GARCHES. 1992/2004	144	112	84	30	18	18	10	3	0	5	2	0	10	
25 PARIS. 2014	139	108	93	36	22	0	14	1	1	4	5	3	8	
Total régional	1066	842	508	159	103	59	51	9	8	13	27	5	46	
NORMANDIE														
26 BOIS GUILLAUME. 2005	182	144	74	28	16	11	8	2	2	7	3	2	4	
27 GRANVILLE. 2009	461	370	252	60	32	25	35	5	0	1	1	0	18	
Total régional	643	514	326	88	48	36	43	7	2	8	4	2	22	
NOUVELLE AQUITAINE														
28 BORDEAUX. 1999	388	296	201	64	29	33	27	4	5	0	11	2	15	
29 NIORT. 2011	288	224	183	64	45	36	33	0	1	5	5	3	17	
30 NOTH/LIMOGES. 2010	165	126	96	32	20	32	17	4	1	0	0	0	10	
Total régional	841	646	480	160	94	101	77	8	7	5	16	5	42	
OCCITANIE														
31 ALBI. 2005	153	117	78	23	13	13	8	0	0	3	3	1	8	
32 BAGNERES DE B. 2002	195	155	132	39	29	37	14	3	0	3	5	1	13	
33 CERBERE. 1999	185	159	70	24	10	15	6	2	6	0	3	1	6	
34 MONTPELLIER. 2006	160	130	68	26	16	12	9	1	3	0	2	0	11	
Total régional	693	561	348	112	68	77	37	6	9	6	13	3	38	
PAYS DE LA LOIRE														
35 LA TURBALLE. 1992	387	329	183	64	42	41	33	3	0	3	2	1	22	
36 LE MANS. 2006	145	113	72	25	24	22	17	2	1	0	0	0	5	
37 NANTES. 1992	225	142	150	45	36	32	13	4	3	1	3	4	17	
Total régional	757	584	405	134	102	95	63	9	4	4	5	5	44	
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR														
38 HYERES. 2005	124	106	53	21	11	8	3	2	0	0	4	1	11	
39 MARSEILLE. 2003	151	119	63	26	15	16	3	2	9	6	0	0	6	
40 VALLAURIS. 2005	188	148	87	22	14	21	10	1	1	0	4	0	6	
Total régional	463	373	203	69	40	45	16	5	10	6	8	1	23	
TOTAL	9 575	7 704	4 644	1 509	976	884	649	123	59	49	122	62	445	



ANNEXE 2

Chronologie des adhésions à l'association Comète France

2016

47 ÉTABLISSEMENTS
40 ÉQUIPES
12 RÉGIONS

	RÉGIONS	VILLES	CP	ADHÉSION	IDENTIFICATION DU SITE
1	Auvergne - Rhône Alpes	CLERMONT-FERRAND	63	2012	CHU de Clermont-Ferrand
2		LYON	69	2012	CMCR Les Massues
3		LYON	69	2006	SSR Val Rosay
4		SAINT-ÉTIENNE	42	1999	Hôpital Bellevue et CREPSE
5		VALENCE / ST VALLIER	26	2006	CMPR Les Baumes et CH Drôme Nord
6	Bourgogne - Franche-Comté	DIJON	21	2004	CRRF Divio
7		HÉRICOURT	70	2013	CMPR Bretegnier
8	Bretagne	PLCMEUR	56	1992	CMRRF de Kerpape
9		RENNES	35	1992	CMP de Rennes-Beaulieu
10		LANNION	22	2010	CH de Lannion Trestel
11	Centre-Val de Loire	LA-MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	37	2009	CMPR Bel Air
12	Grand-Est	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	08	2003	CRFA de Charleville-Mézières
13		MULHOUSE	68	2006	CR de Mulhouse et GHR
14		NANCY	54	2003	IRR Louis Pierquin
15		STRASBOURG	67	2005	IUR Clémenceau
16	Hauts-de-France	BEAUVAIS	60	2006	CRRF Saint Lazare
17		BERCK-SUR-MER	62	1999	Centre Jacques Calvé
18		FOUQUIÈRES	62	2009	Centre Sainte Barbe
19		LILLE	59	2015	Centre L'Espoir CHRU Lille Centre Clair Séjour
20	Île-de-France	BOBIGNY	93	2010	CMPR de Bobigny
21		BOUFFEMONT	95	2002	CMP Jacques Arnaud
22		CHATILLON	92	2006	CSRR LADAPT Hauts-de-Seine
23		COUBERT	77	1999	Centre de réadaptation
24		GARCHES	92	1992	Hôpital Raymond Poincaré
25		PARIS	75	2014	Hôpital Léopold Bellan Institution National des Invalides Hôpitaux universitaires St-Louis-Lariboisière-Fernand Widal
26	Normandie	BOIS-GUILLAUME	76	2005	CMPR Les Herbiers
27		GRANVILLE	50	2009	CRRF Le Normandy
28	Nouvelle Aquitaine	BORDEAUX	33	1999	CMPR La Tour de Gassies - Bruges
29		NIORT	79	2011	CRRF Melioris Le Grand Feu
30		NOTH / LIMOGES	23/87	2010	CRRF A. Lalande et CHU de Limoges
31	Occitanie	ALBI	81	2005	CMRF d'Albi
32		BAGNÈRES-DE-BIGORRE	65	2002	CH Louis Baches
33		CERBÈRE	66	1999	Centre Bouffard Vercelli
34		MONTPELLIER	34	2006	Centre Mutualiste Propara
35	Pays de la Loire	LA TURBALLE	44	1992	Centre marin de Pen Bron
36		LE MANS	72	1992	Centre de l'Arche - Saint Saturnin
37		NANTES	44	1992	Hôpital St Jacques
38	Provence-Alpes-Côte d'Azur	HYÈRES	83	2005	Centre médical Pierre Chevalier
39		MARSEILLE	13	2002	Clinique Saint-Martin
40		VALLAURIS	06	2002	Centre Hélio Marin

2015

47 ÉTABLISSEMENTS
21 RÉGIONS

2014

44 ÉTABLISSEMENTS
21 RÉGIONS

2013

41 ÉTABLISSEMENTS
21 RÉGIONS

2012

40 ÉTABLISSEMENTS
20 RÉGIONS

2011

38 ÉTABLISSEMENTS
19 RÉGIONS

2010

37 ÉTABLISSEMENTS
18 RÉGIONS

2009

33 ÉTABLISSEMENTS
17 RÉGIONS

2006-08

30 ÉTABLISSEMENTS
15 RÉGIONS

2005

21 ÉTABLISSEMENTS
14 RÉGIONS

2002-04

18 ÉTABLISSEMENTS
13 RÉGIONS

1999-2001

10 ÉTABLISSEMENTS
7 RÉGIONS

1992-98

6 ÉTABLISSEMENTS
3 RÉGIONS



ANNEXE 3

Calendrier 2016 du réseau Comète France

JANVIER

Jeudi	7	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris
Mardi	19	AFLAR - Comité de rédaction brochure "Rhumatismes et travail"
Jeudi	21	FIPHFP - Parrainage Conseil scientifique FIPHFP - Comité de rédaction Newsletter
Vendredi	22	CNCPH Séance plénière - Paris
Mardi	26	Comité technique national France - Paris

FÉVRIER

Jeudi	4	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris
Mercredi	10	FIPHFP - Conseil scientifique
Vendredi	19	CNCPH Séance plénière - Paris
Jeudi	25	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris

MARS

Vendredi	18	CNCPH Séance plénière - Paris
Mardi	22	Comité technique national Comète France - Paris
Mercredi	23	FIPHFP - Conseil scientifique
Jeudi	24	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris
Mardi	29	Comité de Pilotage national Comète France / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP
Mercredi	30	Bureau Comète France - Paris
Jeudi	31	Conseil d'administration Comète France - Paris

AVRIL

Mercredi	6	CNAMTS - Rencontre - Paris
Vendred	15	CNCPH Séance plénière - Paris
Mercredi	27	FIPHFP - Conseil scientifique
Jeudi	28	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris

MAI

Vendredi	20	CNCPH Séance plénière - Paris
----------	----	-------------------------------

JUIN

Mercredi	1 ^{er}	Colloque national & Assemblée générale Comète France à la Souterraine
Jeudi	2	Colloque national & Assemblée générale Comète France à la Souterraine
Jeudi	9	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris
Jeudi	23	Comité technique national Comète France - Paris
Vendredi	24	CNCPH Séance plénière - Paris

SEPTEMBRE

Mardi	6	Comité de Pilotage national Comète France / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP
Vendredi	9	CNCPH Commission permanente - Paris
Mercredi	14	Inauguration Unité Comète de Lille - Centre L'Espoir Hellemmes
Jeudi 15 - ve.16		CNAMTS - Rencontre et visite - Plœmeur Kerpape (56)
Mercredi	21	DEFENSEUR DES DROITS - Réunion - Paris
Lundi	26	CNCPH Assemblée plénière - Paris
Mardi	27	FIPHFP - Conseil scientifique - Paris

OCTOBRE

Vendredi	7	CNCPH Commission Formation - Emploi ordinaire et adapté / Travail protégé - Paris
Mardi	11	Comité de Pilotage national Comète France / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP
Mardi	11	Bureau Comète France - Paris
Mercredi	12	Conseil d'administration Comète France - Paris
Lundi	17	AGEFIPH - Rencontre avec la Présidente, Madame Anne BALTAZAR
Mardi	18	Comité technique national Comète France - Paris
Lundi	24	CNCPH Assemblée plénière - Paris

NOVEMBRE

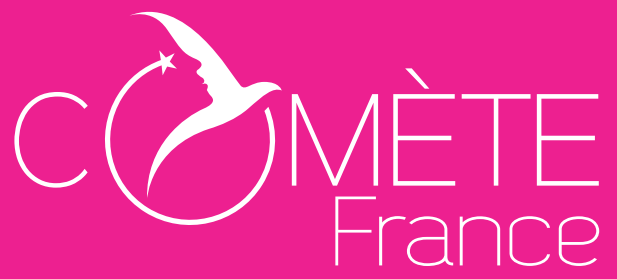
Lundi	7	CNCPH Assemblée plénière - Paris
-------	---	----------------------------------

DÉCEMBRE

Jeudi	1 ^{er}	Colloque national Comète France à Paris
Vendredi	2	Colloque national Comète France à Paris
Vendredi	9	Rencontre avec l'UISP Comète France de Charleville-Mézières
Lundi	19	CNCPH Assemblée plénière - Paris



Animation au théâtre Bobino à l'occasion du colloque national Comète le 1^{er} décembre 2016 à Paris



ORIGINAL COMMUNICATION

direction@cometefrance.com
www.cometefrance.com